

N° au catalogue 89-657-X2019008
ISSN 2371-5014
ISBN 978-0-660-30481-6

Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration

Les immigrants récents et les résidents non permanents omis au Recensement de 2011

par Julien Bérard-Chagnon, Stacey Hallman et Geneviève Caron

Date de diffusion : le 22 mai 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier plusieurs employés de Statistique Canada pour leur contribution à la réalisation de ce projet. Nous tenons tout d'abord à remercier Mélanie Meunier et David Binet, de la Division de la démographie (DÉM), et Martin St-Pierre, de la Division des méthodes d'enquêtes sociales (DMES), pour leur aide précieuse dans la manipulation des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et de la Contre-vérification des dossiers (CVD). Les premières versions de ce document ont aussi bénéficié des commentaires d'Éric Caron Malenfant, Tristan Cayn, Martin Turcotte, Kathryn Spence et Scott McLeish de la Division de la statistique sociale et autochtone (DSSEA) ainsi que de Dave Dolson (DMES).

Les immigrants récents et les résidents non permanents omis au Recensement de 2011

par Julien Bérard-Chagnon, Stacey Hallman et Geneviève Caron

Faits saillants

- Les immigrants récents, c'est-à-dire qui se sont établis au pays au cours des cinq années précédant le recensement, et les résidents non permanents (RNP) étaient beaucoup plus susceptibles d'être omis au Recensement de 2011 que le reste de la population.
 - ▶ Les taux d'omission de ces deux groupes, respectivement estimés à 17,8 % et 43,2 %, étaient considérablement plus élevés que celui de l'ensemble de la population (8,3 %).
- Plusieurs caractéristiques des immigrants récents étaient associées au fait d'être omis au Recensement de 2011.
 - ▶ Près de 20 % des immigrants récents originaires d'Asie ou d'Océanie et plus de 30 % de ceux dont la langue maternelle était le pendjabi étaient omis.
 - ▶ Plus du tiers des immigrants récents qui se sont établis en 2011 et environ le quart de ceux qui se sont établis en 2010 étaient omis.
 - ▶ Environ 12 % des immigrants récents admis dans les catégories des réfugiés étaient omis.
 - ▶ La connaissance des langues officielles, l'âge, et l'état matrimonial étaient aussi corrélés au fait d'être omis au Recensement de 2011.
- Certaines caractéristiques des RNP étaient aussi liées au fait d'être omis au Recensement de 2011.
 - ▶ Presque la moitié des RNP qui n'étaient pas en couple étaient omis.
 - ▶ Plus de 50 % des RNP ayant obtenu le droit de demeurer temporairement au Canada au plus 6 mois avant le recensement étaient omis.
 - ▶ L'âge et le fait de détenir un permis de résidence temporaire pour la première fois étaient aussi relativement corrélés au fait d'être omis au Recensement de 2011.

Introduction

La migration internationale joue un rôle de plus en plus important dans les dynamiques démographiques du Canada. En effet, depuis 1995-1996, la migration internationale a toujours constitué le principal facteur de l'accroissement démographique (Statistique Canada, 2016a : 16). Si les tendances démographiques récentes se poursuivent, la migration internationale pourrait devenir le moteur de la quasi-totalité de l'accroissement démographique du pays au cours des prochaines décennies (Statistique Canada, 2015a : 10).

Les deux principaux groupes qui forment la migration internationale sont les immigrants et les résidents non permanents (RNP). Un immigrant est une personne qui a reçu l'autorisation de vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Un RNP est une personne qui a légalement obtenu le droit de vivre au Canada temporairement, en vertu d'un permis de résident temporaire comme un permis de travail (Statistique Canada, 2016b).

Ces deux groupes démographiques sont en croissance au pays. En 2011, les immigrants constituaient 20 % de la population canadienne et pourraient représenter plus du quart de la population canadienne en 2036 (Statistique Canada, 2017a). D'un autre côté, l'effectif de RNP a plus que triplé entre 1997 et 2014, passant de 234 400 personnes à 770 600 personnes (Martel et D'Aoust, 2016).

Parallèlement à cet accroissement démographique robuste, ces deux populations font face à plusieurs enjeux socioéconomiques d'importance. Ainsi, les immigrants, en particulier les immigrants récents, sont notamment plus susceptibles d'être en situation de surqualification professionnelle (Uppal et LaRochelle-Côté, 2014), de moins bien performer aux tests de compétence en littératie et en numératie (Statistique Canada, 2013) et de vivre dans une situation de faible revenu (Picot et Hou, 2014). La forte hausse des permis de résidence temporaire observée au cours des dernières années soulève aussi certains enjeux relativement aux besoins réels en matière de main-d'œuvre temporaire pour soutenir l'économie canadienne (McQuillan, 2013). Le gouvernement canadien reconnaît plusieurs de ces barrières et élabore différentes politiques visant à favoriser l'intégration des immigrants à la société canadienne et l'entrée de résidents temporaires (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2016).

Plusieurs des enjeux propres aux migrations internationales sont étudiés au moyen des données des recensements. Or, si les recensements visent une couverture exhaustive de la population, certains groupes sont moins susceptibles d'être dénombrés. Cette situation, appelée sous-dénombrement, est non seulement en hausse au cours des dernières décennies, mais aussi spécialement importante chez les immigrants récents¹ et les RNP (Statistique Canada 2010, Statistique Canada 2015b). Le sous-dénombrement relativement plus élevé observé pour ces groupes influe sur la qualité des données censitaires en les rendant moins représentatives de la population et en diminuant potentiellement la portée des études menées à partir de ces données.

Malgré la part grandissante des immigrants et des RNP dans la population canadienne, l'importance des enjeux socioéconomiques auxquels ces deux groupes sont confrontés et leur niveau de sous-dénombrement dans les recensements, les mécanismes spécifiques associés au fait d'être omis dans les recensements demeurent largement méconnus. Ce document vise donc à examiner les caractéristiques associées au fait d'être omis pour les immigrants récents et les RNP dans le Recensement de 2011 au moyen des données de la Contre-vérification des dossiers (CVD).

La prochaine section présente les enjeux liés au sous-dénombrement des recensements. Les données utilisées sont introduites dans la deuxième section. Les deux dernières sections présentent respectivement les taux d'omission de 2011 pour les immigrants récents et les RNP selon différentes caractéristiques disponibles dans la CVD et dans les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

1. Enjeux relatifs à la couverture des recensements

Les recensements constituent la pierre angulaire de la mesure démographique d'un pays. Contrairement aux enquêtes, les recensements visent un dénombrement exhaustif de la population et de ses principales caractéristiques démographiques, économiques et sociales (Bryan, 2004). Cependant, en pratique, malgré des efforts considérables,

1. Dans cette étude, les immigrants récents sont définis comme étant les immigrants admis au cours des cinq années précédant un recensement.

les recensements ne parviennent pas à dénombrer la totalité de la population. Comme l'indique la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) : « ceux qui conçoivent et administrent le recensement ne doivent pas perdre de vue qu'il est impossible de parvenir à une couverture complète et une exactitude parfaite des données de recensement quel que soit l'effort déployé. » (CEE-ONU, 2015 : §366).

La CEE-ONU identifie deux principaux types d'erreurs qui peuvent survenir durant la tenue d'un recensement. De manière générale, les erreurs de contenu sont dues à des déclarations inexactes ou des enregistrements incorrects tandis que les erreurs de couverture résultent d'omissions ou double comptes lors du dénombrement.

Les erreurs de couverture sont celles qui nous intéressent pour cette étude. Comme il vient d'être mentionné, elles peuvent être à leur tour divisées en deux catégories. Le sous-dénombrement représente l'exclusion de personnes qui auraient dû être dénombrées. Le surdénombrement représente l'inclusion de personnes à plusieurs reprises ou l'inclusion de personnes qui n'auraient pas dû être dénombrées (Statistique Canada, 2015b). Ces erreurs de couverture peuvent survenir pour différentes raisons telles que des refus de répondre au recensement, des individus qui sont dénombrés au mauvais endroit, des désastres naturels qui affectent les opérations de collecte ou des erreurs de collecte sur le terrain.

Le sous-dénombrement est généralement plus important que le surdénombrement de sorte qu'il est un enjeu prédominant pour la plupart des agences statistiques et des utilisateurs des données. En effet, si une frange de la population est sous-dénombrée, les chiffres censitaires sont alors moins représentatifs de cette population. Cette situation peut diminuer la pertinence des données censitaires et influencer sur les résultats obtenus et les politiques élaborées au moyen de ces données.

1.1. Sous-dénombrement dans les recensements canadiens

En raison des conséquences potentielles des erreurs de couverture, la CEE-ONU (2015 : §373) recommande de : « procéder à des évaluations de l'exhaustivité et de l'exactitude des données [des recensements] et les publier dans la mesure du possible avec les résultats initiaux du recensement, en y ajoutant un exposé détaillé des méthodes utilisées. Des résultats supplémentaires peuvent être diffusés ultérieurement. »

Plusieurs pays évaluent donc la couverture de leurs recensements au moyen de différentes opérations statistiques. À titre d'exemples, le *U.S. Census Bureau* (États-Unis) a recours à une *Demographic Analysis* (DA) et à une étude de *Census Coverage Measurement* (CCM) (*U.S. Census Bureau*, 2014) pour évaluer la couverture des recensements américains tandis que l'*Office for National Statistics* (ONS) du Royaume-Uni mène un *Census Coverage Survey* (*Office for National Statistics*, 2012).

Au Canada, Statistique Canada évalue la couverture des recensements canadiens au moyen d'études de couverture depuis 1961 (Dolson, 2010). Les résultats des études de couverture sont publiés sur le site Internet de Statistique Canada environ 28 mois après chaque recensement et le rapport technique est publié quelques mois plus tard. Le rapport technique renseigne sur les méthodes utilisées pour estimer la couverture ainsi que sur le niveau des erreurs de couverture.

Les enjeux relatifs au sous-dénombrement des recensements ont notamment retenu l'attention dans les années 1980. En effet, certains travaux réalisés à cette époque ont mis en lumière les effets possibles des erreurs de couverture des recensements sur différents indicateurs démographiques (Malo, 1981; Bourbeau et Robitaille, 1980) et sur les estimations démographiques² aux fins de l'application de certaines lois basées sur l'effectif de population (Fellegi, 1980; Keyfitz, 1989). Ces études ont amené Statistique Canada à réfléchir à la possibilité d'ajuster les données censitaires pour leur couverture aux fins du calcul des estimations démographiques. La série d'estimations démographiques basées sur le Recensement de 1991 a été la première série rajustée pour le sous-dénombrement net en combinant les données des études de couverture à des modèles statistiques (Dick, 1995). Le Recensement de 1991 est par ailleurs le premier recensement à inclure les RNP dans son univers.

2. Les estimations démographiques sont calculées à partir des données du dernier recensement rajusté pour le sous-dénombrement net auquel s'ajoutent les composantes de l'accroissement démographique. Ces composantes sont principalement modélisées au moyen de données administratives.

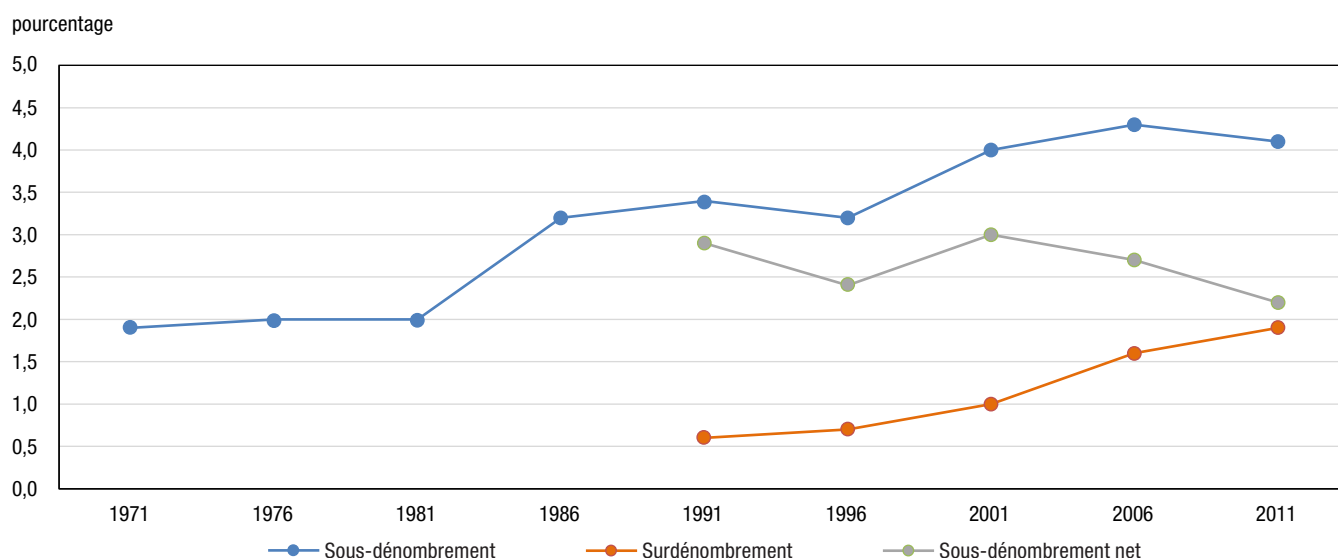
Plus récemment, les résultats des études de couverture sont aussi utilisés pour évaluer la qualité des estimations démographiques (Morissette et Bérard-Chagnon, 2014), pour calculer des projections démographiques et pour améliorer les opérations de collecte chez les groupes plus difficiles à rejoindre.

1.1.1. Ampleur du sous-dénombrement

Si la couverture des recensements canadiens est très élevée, le sous-dénombrement n'est toutefois pas négligeable. Le graphique suivant rend compte de l'évolution des erreurs de couverture depuis le Recensement de 1971³.

Graphique 1

Taux de sous-dénombrement, de surdénombrement et de sous-dénombrement net des recensements, 1971 à 2011, Canada



Source : Statistique Canada, Études de couverture du Recensement, 1971 à 2011.

En 2011, le sous-dénombrement était estimé à 4,1 %, soit un niveau deux fois plus élevé que celui estimé en 1981. Cependant, en raison de la hausse parallèle du surdénombrement, le sous-dénombrement net⁴, estimé à 2,2 % en 2011, est demeuré relativement constant dans le temps, soit entre 2 % et 3 %.

Les rapports techniques sur la couverture des recensements présentent des résultats descriptifs pour certaines caractéristiques démographiques de base⁵. Le sous-dénombrement des recensements est notamment plus élevé chez les jeunes adultes (où il surpassait 10 % chez les hommes âgés de 25 à 34 ans en 2011), les hommes, les personnes qui ne sont pas en couple et les personnes dont la langue maternelle n'est pas une langue officielle.

1.1.2. Sous-dénombrement des immigrants récents et des résidents non permanents

Si certaines caractéristiques de base liées au sous-dénombrement sont relativement bien connues, les mécanismes qui expliquent ce phénomène sont généralement moins bien compris. C'est spécialement le cas pour les immigrants récents et les RNP. Or, plusieurs signaux témoignent du fait que ces deux groupes seraient plus susceptibles d'être omis dans les recensements canadiens.

Une comparaison des effectifs d'immigrants récents dénombrés dans l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM)⁶ aux nombres provenant des données d'IRCC fait état d'écarts importants dans les effectifs obtenus de

3. Notons que les méthodes pour estimer la couverture des recensements évoluent au fil du temps (Dolson, 2010). Par exemple, les techniques de couplage sont constamment raffinées. Ces changements peuvent expliquer une partie des variations observées au fil du temps.

4. Le sous-dénombrement net est la différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement.

5. Voir par exemple Statistique Canada (2010, 2015b).

6. En 2011, l'Enquête nationale auprès des ménages, une enquête à réponse volontaire administrée aux logements privés seulement, a remplacé le formulaire détaillé du recensement. L'utilisation de cette enquête soulève potentiellement des enjeux en matière de couverture et d'univers pour les immigrants récents et les RNP. Toutefois, les écarts observés ces deux populations sont relativement du même ordre de grandeur que ceux notés en 2016.

ces deux sources. L'ENM a recensé environ 1 162 900 immigrants admis entre le 1^{er} janvier 2006 et le 10 mai 2011 tandis que les données d'IRCC révèlent que plus de 1 345 500 permis de résidence permanente ont été accordés au cours de cette période⁷, soit un écart d'environ 15 %. Si certains immigrants récents peuvent être décédés ou avoir quitté le Canada (un phénomène non négligeable), ces deux phénomènes démographiques peuvent difficilement expliquer la totalité de l'écart observé entre les deux sources.

Le sous-dénombrement des RNP serait encore plus important que celui des immigrants récents. L'ENM a dénombré 356 385 RNP tandis que le Programme des estimations démographiques (PED) estimait cet effectif au 1^{er} mai 2011 à un peu plus de 615 700 personnes en exploitant les données des permis de résidence temporaire⁸.

Comme il est montré plus loin dans cette étude, les résultats de la CVD font écho à ceux-ci pour ces deux groupes démographiques alors qu'ils montrent des taux d'omission considérablement plus élevés que ceux de l'ensemble de la population.

Cette situation ne serait pas unique au Canada. Certaines études internationales ont aussi mis en exergue le sous-dénombrement plus important des immigrants. Le sous-dénombrement net des recensements australiens de 2006 et de 2011 était plus important que celui de l'ensemble de la population pour plusieurs groupes d'immigrants, spécialement pour ceux nés en Chine et en Inde (Australian Bureau of Statistics, 2007, 2012)⁹.

Aux États-Unis, les immigrants seraient aussi plus susceptibles de ne pas répondre à l'*American Community Survey* (ACS)¹⁰ (Jensen et coll., 2015). Cette situation prévaudrait spécialement pour les immigrants non documentés et les immigrants récents (Gonzalez-Barrera, 2017). Les immigrants récents seraient aussi particulièrement susceptibles d'être omis à l'intérieur d'un ménage dénombré (Fein et West, 1988).

L'intégration à un nouveau pays est un processus graduel et multidimensionnel qui peut s'échelonner sur plusieurs années. Pour cette raison, plusieurs facteurs peuvent contribuer au sous-dénombrement relativement plus élevé des immigrants récents et des RNP.

Les mécanismes associés au fait de répondre au recensement montrent certaines analogies à ceux liés au fait de répondre à des enquêtes. Donc, les caractéristiques associées à la non-réponse dans les enquêtes pourraient aussi être liées au sous-dénombrement dans les recensements. À ce sujet, certaines études signalent que les immigrants sont moins susceptibles de répondre à des enquêtes sociales et des panels que le reste de la population (Ahlmarm et coll., 2014; Swain et Dolson, 1998; Bérard-Chagnon, 2007). L'analyse des données du *New Immigrant Survey* (NIS), une enquête longitudinale américaine qui suivait plusieurs cohortes d'immigrants, a par ailleurs révélé que parmi les immigrants, ceux qui affichent un niveau de scolarité plus bas, qui sont des hommes, qui sont locataires de leur logement, qui ont moins d'enfants dans le ménage et qui proviennent du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord ou de l'Asie de l'Est seraient moins susceptibles de répondre à l'enquête (Massey et coll., 2017). Au Canada, l'équipe de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) a notamment utilisé l'information sur l'âge, le sexe, le pays de naissance et la catégorie d'immigration dans l'étape de poststratification des poids de l'enquête. Cette stratégie indique la présence de liens entre ces caractéristiques et la non-réponse à cette enquête (Statistique Canada, 2003)¹¹.

Les barrières linguistiques rencontrées par plusieurs immigrants récemment établis au Canada pourraient aussi contribuer au sous-dénombrement plus élevé de ce groupe. Les données d'IRCC signalent qu'annuellement, de 24,8 % à 33,1 % des immigrants qui se sont établis entre 2006 et 2011 ne connaissaient pas le français ou l'anglais à l'établissement (Citoyenneté et Immigration Canada, 2012). Si plusieurs immigrants apprennent une

7. Les recensements et l'ENM ne collectent que l'année d'établissement des immigrants tandis que les données d'immigration renseignent sur la date exacte de l'établissement. Afin d'être cohérent, les données des deux sources sont donc comparées pour la période allant du 1^{er} janvier 2006 jusqu'au jour du Recensement de 2011.

8. Deux limites doivent être mentionnées relativement à cette comparaison. Premièrement, dans l'ENM et les recensements, les RNP sont identifiés indirectement au moyen des questions sur la citoyenneté et le statut d'immigrant pour la population résidant dans des logements privés. Cette approche pourrait avoir un certain effet sur le dénombrement des RNP. Deuxièmement, les données d'IRCC utilisées par le PED renseignent sur le nombre de permis valides au jour du recensement. Or, certains RNP pourraient ne pas résider au Canada au jour du recensement même s'ils détiennent un permis valide à cette date. Les données de la CVD de 2011 suggèrent que près de 15 % des RNP qui détenaient un permis valide au 10 mai 2011 étaient à l'étranger ou décédés. Le PED ajuste aussi les données pour les RNP qui détiennent plusieurs permis en même temps.

9. Soulignons que lors du Recensement de 2016, l'*Australian Bureau of Statistics* (2017) a rapporté que le niveau de sous-dénombrement des personnes nées en Australie avait rejoint celui des immigrants de plusieurs pays d'origine.

10. L'ACS est une enquête obligatoire qui a remplacé le formulaire long du recensement américain.

11. Rappelons que les caractéristiques utilisées pour la poststratification d'une enquête sont aussi sélectionnées selon d'autres critères.

langue officielle peu après leur établissement, leur niveau de maîtrise des langues officielles pourrait n'être que modéré. À ce sujet, les données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) font état du fait que plusieurs immigrants récents éprouveraient des difficultés importantes à parler en français ou en anglais. En effet, plus du tiers des immigrants établis entre 2002 et 2012 auraient au mieux une maîtrise autodéclarée passable de la langue dans laquelle ils ont passé les tests de compétence de l'enquête¹². De ce fait, il pourrait être possible que les immigrants dont la langue maternelle n'est pas une langue officielle présentent des niveaux de sous-dénombrement plus élevés que le reste de la population.

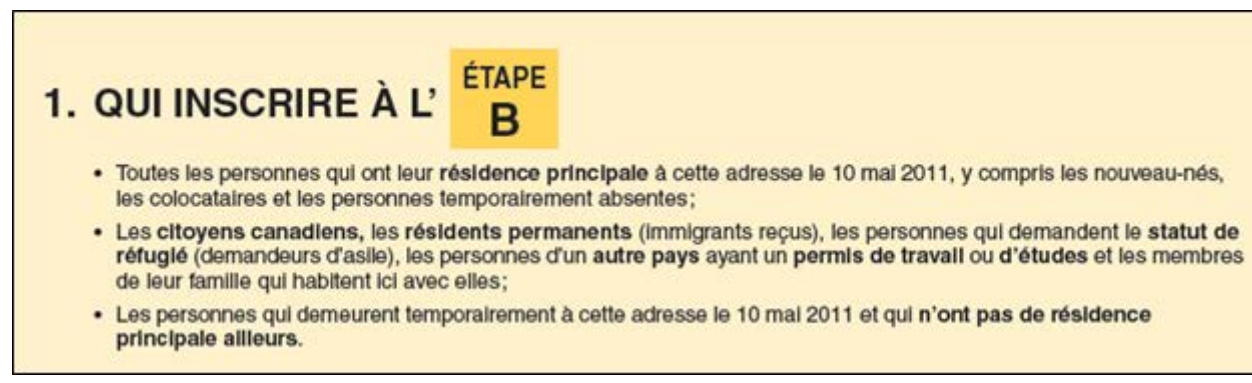
Étant nouvellement arrivés au pays, les immigrants récents et les RNP pourraient également être moins au courant de la tradition canadienne des recensements, de l'obligation de remplir le questionnaire et de l'importance des résultats. En ce sens, participer au recensement pourrait être vu comme un marqueur de participation sociale au Canada. Certaines études signalent d'ailleurs que les immigrants récents font face à certains obstacles en matière d'intégration sociale. Ils seraient notamment moins susceptibles de voter (Uppal et LaRochelle-Côté, 2012) et de faire du bénévolat (Thomas, 2012).

En plus des facteurs susmentionnés, les immigrants récents sont dans une situation de transition qui pourrait contribuer à hausser leur propension à être omis au recensement. Le processus d'installation des immigrants peut s'effectuer sur plusieurs années, par exemple pour trouver un emploi stable ou un endroit où s'établir durablement. Les immigrants récents sont d'ailleurs beaucoup plus mobiles que le reste de la population, surtout dans les premiers mois suivant leur établissement au pays (Houle, 2007; Dion, 2010). La migration interprovinciale est généralement associée à des niveaux de sous-dénombrement plus élevés (Burgess, 1988). Cette hypermobilité des immigrants récents pourrait alors augmenter le risque que plusieurs d'entre eux soient omis, car ils pourraient maintenir des liens résidentiels avec plus d'un endroit en même temps ou encore, avec aucun logement en particulier.

Du côté des RNP, certaines limites des règles de résidence relativement à l'inclusion des RNP dans l'univers du recensement s'ajoutent aux enjeux qui viennent d'être mis de l'avant. Comme en rend compte la figure suivante, les personnes qui demandent le statut de réfugié, qui ont un permis de travail ou d'études ainsi que leur famille doivent être incluses dans le recensement (règle 2). Cependant, si elles sont temporairement au Canada, seules les personnes qui n'ont pas de résidence principale ailleurs doivent être dénombrées (règle 3). Du fait de la nature temporaire de leur permis, plusieurs RNP pourraient considérer avoir une résidence principale dans un autre pays, surtout si leur permis de résidence temporaire au Canada est de courte durée ou a été obtenu peu avant le jour du recensement. En conséquence, certains RNP pourraient penser ne pas faire partie de l'univers du recensement et de ce fait, de ne pas devoir remplir le questionnaire. Par ailleurs, il pourrait être possible que certains RNP ne comprennent pas totalement les règles de résidence, notamment les passages qui portent sur les différents types de permis, ou bien ne lisent pas du tout les règles.

12. Les tests de compétence du PEICA pouvaient être passés en anglais ou en français.

Figure 1
Section du formulaire 2A du Recensement de 2011 qui porte sur les règles de résidence



Source : Statistique Canada, Recensement, 2011.

2. Données

Cette étude repose sur les données de la CVD de 2011 et les données d'IRCC. Cette section présente les deux sources de données et les caractéristiques examinées dans cette analyse.

2.1. Contre-vérification des dossiers

La CVD est l'enquête qui mesure le nombre de personnes omises par les recensements canadiens depuis 1961. L'échantillon de la CVD de 2011 a été tiré des six bases de sondage suivantes :

- les personnes dénombrées au Recensement de 2006;
- les personnes classifiées comme étant omises par la CVD de 2006;
- les naissances qui sont survenues entre le 16 mai 2006 et le 10 mai 2011 obtenues par les données de l'état civil et les données fiscales;
- les immigrants admis entre le 16 mai 2006 et le 10 mai 2011 obtenus au moyen des données d'IRCC;
- les résidents non permanents dont le permis était valide au 10 mai 2011 selon les données d'IRCC;
- les personnes présentes dans les fichiers d'assurance-santé au 10 mai 2011 (pour les territoires seulement).

Ces bases permettent d'obtenir un échantillon non seulement indépendant du Recensement de 2011 mais qui reproduit aussi presque entièrement l'univers du recensement¹³.

La CVD classe ensuite les personnes de l'échantillon selon qu'elles étaient dénombrées, omises ou hors cible¹⁴. Ceci est tout d'abord réalisé en jumelant l'échantillon à la base de données des réponses du recensement¹⁵. L'enquête vise ensuite à dépister et interviewer les personnes échantillonnées qui n'ont pas pu être appariées afin de recueillir les renseignements permettant la détermination de leur statut. Des couplages sont aussi réalisés avec d'autres sources, comme les statistiques sur les décès de l'état civil ou les données fiscales, pour appuyer le dépistage.

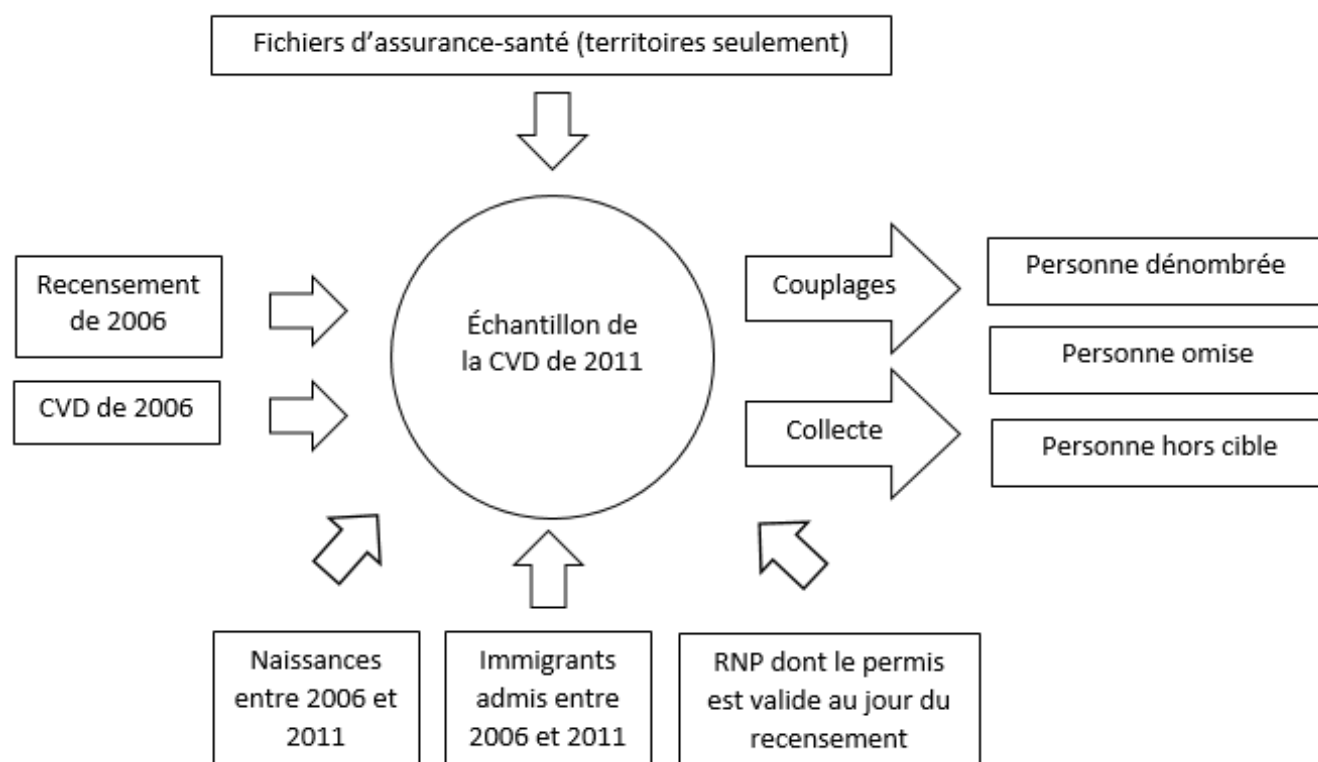
13. Certaines sous-populations très spécifiques ne sont pas couvertes par les bases de sondage de la CVD. À titre d'exemple, les Canadiens qui étaient à l'étranger en 2006 et qui sont revenus résider au pays entre 2006 et 2011 ne se retrouvent dans aucune base de sondage. Cette population représente environ 250 000 personnes. L'univers du recensement est décrit en annexe.

14. Les personnes hors cible représentent les gens qui n'étaient pas dans l'univers du recensement au jour du recensement. Cette situation peut par exemple se produire pour les personnes décédées ou émigrées.

15. Pour des raisons opérationnelles, cette version de la base de données des réponses diffère un peu de la version définitive.

La figure suivante résume les grandes étapes de l'élaboration de la CVD de 2011¹⁶.

Figure 2
Schématisation du fonctionnement de la CVD de 2011



Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers, 2011.

Le tableau suivant rend compte de la taille de l'échantillon de chacune des bases de la CVD de 2011.

Tableau 1
Taille de l'échantillon et classification selon la base de sondage, 2011

Bases de sondage	Taille de l'échantillon	Classification (non pondérée)			
		Personnes dénombrées	Personnes omises	Personnes hors cible	Non-répondants
Recensement de 2006	54 772	47 854	3 152	2 343	1 423
Personnes omises de 2006	5 431	3 787	737	452	455
Naissances	3 619	3 223	226	55	115
Immigrants	2 548	1 900	332	110	206
Résidents non permanents	1 470	670	298	82	420
Fichiers d'assurance-santé	76 711	74 889	901	591	330

Source : Statistique Canada, Tableau d'erreur de couverture du Recensement de 2011 B.1.1A.

Aux fins de cette étude, les bases des immigrants et des résidents non permanents ont été utilisées. Les immigrants récents sont donc définis comme ceux qui ont obtenu un permis de résidence permanente entre le 16 mai 2006 et le 10 mai 2011. Ces dates correspondent au jour des recensements de 2006 et 2011. En plus des avantages opérationnels liés à l'utilisation exclusive de la base des immigrants, cette définition d'immigrants récents est aussi souvent utilisée dans la littérature (Vézina et Houle, 2017; Hudon, 2015).

16. Pour plus de détails sur la CVD, le lecteur est invité à consulter le rapport technique sur la couverture du Recensement de 2011 (Statistique Canada, 2015b).

Les bases des immigrants et des RNP comptent respectivement 2 548 répondants et 1 470 répondants. De plus, parmi ces deux échantillons, 2 232 immigrants et 968 RNP ont été classés comme étant dénombrés ou omis. Il s'agit d'effectifs suffisants pour mener des analyses descriptives et certaines analyses multidimensionnelles. Notons que le nombre de non-répondants de la base des RNP est relativement élevé. Si la pondération a été ajustée afin de tenir compte de la non-réponse, il faut tout de même en tenir compte dans l'interprétation des résultats.

Par ailleurs, il est important de noter que les bases des immigrants et des RNP ne sont pas totalement représentatives de l'effectif d'immigrants qui se sont établis entre 2006 et 2011 et de celui de RNP dont le permis était valide au jour du recensement. En effet, certains immigrants pouvaient résider au Canada en 2006 en tant que RNP et donc, être déjà couverts par les bases du Recensement de 2006 et des personnes omises de 2006. Du même coup, des RNP pouvaient avoir un permis valide au jour du recensement de 2011 et au jour du recensement de 2006 et être aussi couverts par ces deux mêmes bases. Afin d'éviter d'échantillonner ces personnes plus d'une fois, l'équipe des études de couverture les a identifiées et enlevées des bases des immigrants et des RNP¹⁷. Cette situation prévalait pour un peu plus de 120 000 immigrants et environ 50 000 RNP en 2011.

La pondération *bootstrap* développée par l'équipe des études de couverture a été utilisée afin que les estimations de la variance puissent tenir compte du plan d'échantillonnage complexe de l'enquête.

2.1.1. Composantes du sous-dénombrement

Un aspect capital de l'utilisation de la CVD pour cette étude est que le concept de personne omise tel que mesuré par la CVD n'est pas identique au concept de sous-dénombrement. Une personne est omise selon la CVD si elle fait partie de la population cible du recensement et n'a pas été dénombrée. Or, la CVD ne peut pas déterminer le statut de trois sous-populations qui sont pourtant incluses dans le recensement.

Le premier groupe consiste en les personnes imputées par l'Étude de classification des logements (ÉCL). Cette enquête vise à estimer le nombre de logements non répondants qui étaient occupés au jour du recensement. Suite à cette enquête, les données du recensement sont corrigées pour les logements non répondants et pour les logements occupés classés par erreur comme inoccupés au moyen de l'imputation des ménages au complet (IMC). Les personnes ajoutées par cette opération statistique sont omises puisqu'elles n'ont pas rempli le recensement, mais ne sont pas sous-dénombrées du fait de la correction apportée par l'IMC.

Le deuxième groupe est constitué des dénombrements tardifs, lesquels ne peuvent pas être inclus dans la CVD pour des raisons opérationnelles.

Le dernier groupe est formé des dénombrements qui étaient jugés trop incomplets pour être utilisés par la CVD afin de déterminer si une personne était dénombrée ou non. En effet, la CVD a besoin des renseignements de base des personnes échantillonnées, comme la date de naissance, pour les retracer au moyen de couplages ou de la collecte sur le terrain.

Le sous-dénombrement est obtenu en soustrayant ces trois groupes de la population omise.

Le tableau suivant rend compte des effectifs pour chacune des composantes du sous-dénombrement pour 2011.

Tableau 2
Composantes de l'estimation de l'erreur de sous-dénombrement, 2011

Éléments	Composantes du sous-dénombrement	Nombre
(1)	Personnes omises	2 828 228
(2) = (3) + (4) + (5)	Population du recensement qui ne peut pas être identifiée comme dénombrée dans la CVD ¹	1 436 257
(3)	Personnes imputées par l'Étude de classification des logements ¹	780 737
(4)	Dénombrements tardifs ¹	95 757
(5)	Dénombrements incomplets selon la CVD ¹	559 763
(6) = (1) - (4) - (5)	Sous-dénombrement de la collecte	2 172 708
(7) = (1) - (2)	Sous-dénombrement	1 391 971

1. Ces données sont des comptes et non des estimations.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers, 2011.

17. Cette situation se nomme chevauchement.

Le nombre total de personnes omises représente environ le double de l'effectif du sous-dénombrement. La différence entre les deux groupes provient principalement des imputations de l'ÉCL et des dénombremments incomplets.

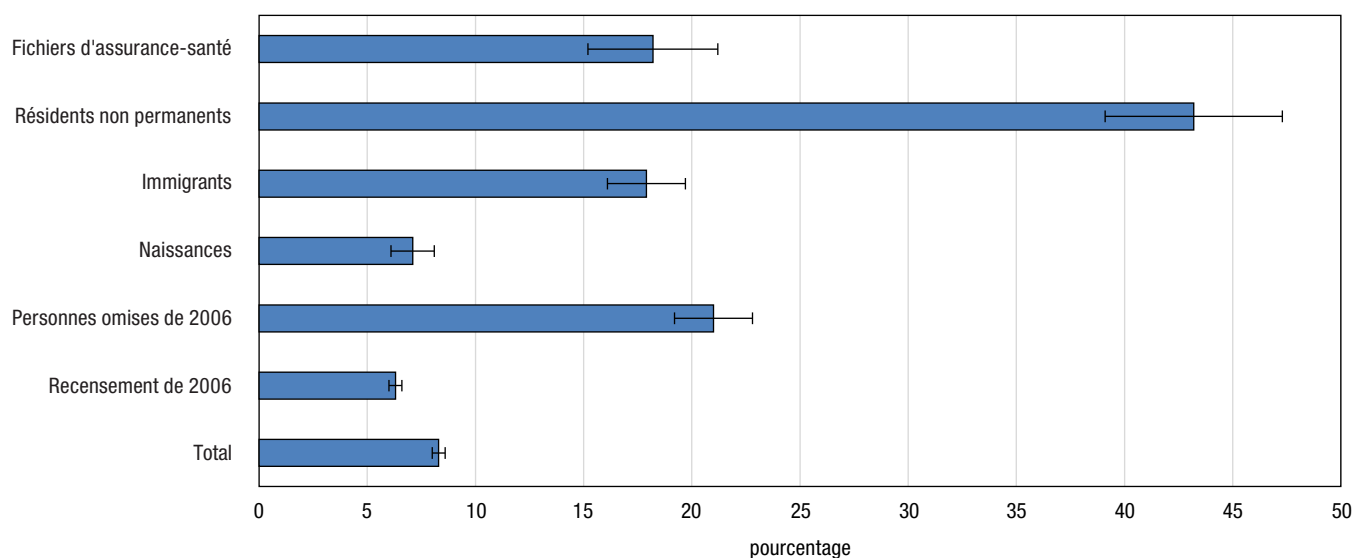
Cette étude examine la population omise par le recensement et non le sous-dénombrement du fait qu'elle se base sur la CVD et parce qu'il est impossible de déterminer le statut d'immigrant ou de RNP pour plusieurs individus des trois groupes susmentionnés. À titre d'exemple, le fait que certains dénombremments soient incomplets limite grandement la possibilité d'utiliser des couplages d'enregistrements aux données d'IRCC pour identifier les immigrants et les RNP. Les résultats présentés ici constituent en quelque sorte une borne supérieure relativement au sous-dénombrement des immigrants récents et des RNP.

Les taux de personnes omises ont été calculés en rapportant l'effectif des personnes omises à la somme de cet effectif et de l'effectif des personnes dénombrées estimé par la CVD. Les personnes classées hors cible sont exclues de l'analyse puisqu'elles ne faisaient plus partie de l'univers du recensement au jour du recensement.

2.1.2. Taux d'omission par base de sondage

L'examen des taux d'omission des différentes bases de sondage signale que les immigrants récents et les RNP seraient plus susceptibles d'être omis au Recensement de 2011 que le reste de la population. Le graphique suivant rend compte de cette situation.

Graphique 2
Taux d'omission par base de sondage, 2011



Note : Les intervalles de confiance sont calculés au niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers, 2011.

Le taux d'omission global du Recensement de 2011 était d'un peu plus de 8 %¹⁸. Cependant, les répondants de certaines bases montraient des taux d'omission beaucoup plus élevés. La base des RNP affichait de loin le taux le plus prononcé, lequel surpassait 40 %. Les bases des personnes omises et des immigrants suivent ensuite; les taux de personnes omises de ces bases oscillant autour de 20 %. Une conséquence des taux d'omission plus élevés de ces bases est que 13,6 % des personnes omises provenaient des bases des immigrants et des RNP alors que ces deux bases ne représentaient que 3,6 % de la population de la CVD. Ces résultats correspondent à ce qui a été observé au moyen des données de la CVD de 2006 (Statistique Canada, 2010).

18. Rappelons que le taux de sous-dénombrement était de 4,1 % en 2011 pour l'ensemble du pays. Un tableau en annexe présente les taux d'omission par province, groupe d'âge et sexe.

2.2. Données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

IRCC¹⁹ est le ministère responsable de délivrer les permis de résidence permanente et temporaire en vertu de la *Loi sur le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration*. IRCC fait parvenir chaque mois des fichiers à Statistique Canada, essentiellement aux fins du calcul des estimations démographiques. Comme il a été mentionné précédemment, ces données sont directement utilisées pour créer les bases des immigrants et des RNP de la CVD. Les données d'IRCC contiennent un certain nombre de renseignements pertinents aux fins de cette étude.

2.3. Caractéristiques examinées

Les données de la CVD ne contiennent qu'un nombre limité de caractéristiques démographiques. En conséquence, la majorité des caractéristiques étudiées ici proviennent des données d'IRCC. Les caractéristiques examinées dans le cadre de cette étude se basent en large part sur celles identifiées dans la littérature. Notons que certaines caractéristiques ne sont disponibles que pour l'un ou l'autre des deux groupes à l'étude.

La liste ci-dessous présente les caractéristiques examinées dans le cadre de cette étude.

Caractéristiques examinées dans le cadre de l'étude	
Immigrants récents	Résidents non permanents
<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie d'immigrant • Sexe • Âge au jour du recensement • Niveau de scolarité à l'établissement • Année d'établissement • Région de naissance • Province de résidence au jour du recensement¹ • Statut de RNP avant l'établissement • État matrimonial de fait au jour du recensement¹ • Langue maternelle à l'établissement • Connaissance des langues officielles à l'établissement • Migration interprovinciale depuis l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Type de permis de résidence temporaire • Durée de séjour au pays • Sexe • Âge au jour du recensement • Région de naissance • Province de résidence du permis le plus récent • Détenteur de plusieurs permis de résidence temporaire • Premier permis détenu • Langue maternelle au jour du recensement¹ • État matrimonial de fait au jour du recensement¹

1. Caractéristiques obtenues de la CVD pour les personnes omises et du recensement pour les personnes dénombrées.

Quelques caractéristiques ont été dérivées indirectement.

Le statut de RNP avant l'établissement représente le fait que l'immigrant a déjà détenu un ou plusieurs permis de résidence temporaire avant de s'établir au pays comme immigrant.

La migration interprovinciale des immigrants est obtenue indirectement en comparant la province de résidence d'intention des données d'IRCC à celle de résidence en 2011. Cette approche comporte deux limites. Premièrement, la province d'intention ne reflèterait pas toujours la province d'établissement effective (Bonikowska et coll., 2015). Un peu moins de 10 % des immigrants admis entre 2011 et 2015 qui avaient rempli une déclaration fiscale l'année de leur établissement n'avaient pas la même province de résidence dans les deux sources (Bérard-Chagnon, 2018). Si ce phénomène peut être la conséquence de la mobilité interprovinciale élevée des immigrants récents, il peut

19. Ce ministère était auparavant nommé Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

aussi résulter d'une différence conceptuelle entre la province d'intention et la province d'établissement effective. Cette situation pourrait contribuer à surestimer un peu la migration interprovinciale en introduisant une « fausse » migration entre la province d'intention et la province d'établissement. Deuxièmement, la période pendant laquelle les immigrants peuvent migrer dépend de l'année d'établissement au pays. Ainsi, les immigrants arrivés en 2006 ont davantage de temps pour changer de province que ceux arrivés quelques mois avant le recensement.

La durée de séjour représente la durée pour laquelle le RNP a un permis temporaire au jour du recensement sans interruption continue de 30 jours, peu importe le type de permis. Cette période correspond à la période utilisée par le PED aux fins du calcul des estimations du solde des RNP.

Un peu plus du quart des RNP de l'échantillon de la CVD possèdent plus d'un permis valide au jour du recensement. Dans ces situations, si ces permis ne sont pas du même type, le type de permis est obtenu en suivant la hiérarchie du PED : demandeur du statut de réfugié, permis de travail, permis d'études ou ministériel.

Les caractéristiques disponibles dans les fichiers d'IRCC correspondent aux caractéristiques au moment de la délivrance du permis. Il est possible que certaines d'entre elles puissent avoir changé entre ce moment et le jour du recensement. Pour cette raison, les résultats obtenus pour des caractéristiques qui peuvent changer rapidement dans le temps, comme la connaissance des langues officielles, doivent être interprétés avec une certaine prudence.

La langue maternelle colligée par la CVD amalgame les langues non officielles en une seule catégorie. Compte tenu des origines très variées des immigrants, cette situation constitue une limite importante pour l'analyse. Pour cette raison, l'information des données d'IRCC a été utilisée pour les immigrants même si elle est aussi disponible dans la CVD. Cependant, pour les RNP, la langue maternelle tirée de la CVD et du recensement a été utilisée du fait que cette information n'est pas disponible dans les fichiers d'IRCC présentement fournis à Statistique Canada.

Finalement, certaines caractéristiques ont été codées différemment pour l'analyse des immigrants et des RNP en raison des répartitions parfois très différentes entre les deux groupes et du nombre d'observations disponibles dans les deux bases.

3. Les immigrants récents omis par le Recensement de 2011

Cette section présente les résultats de l'évaluation des taux d'omission des immigrants récents pour différentes caractéristiques. Il débute par une présentation des taux d'omission pour les caractéristiques examinées dans l'étude. Ensuite, les résultats de modèles de régression construits pour isoler l'effet de chaque facteur sont présentés.

3.1. Taux d'omission par caractéristique

Le tableau suivant rend compte des taux d'omission des immigrants récents selon leurs caractéristiques.

Tableau 3
Distribution des immigrants de la base des immigrants de la CVD et taux d'omission, Canada, 2011

Caractéristiques	Distribution	Taux d'omission
	pourcentage	
CVD de 2011	...	8,3
Base des immigrants	100	17,8
Province de résidence¹		
Atlantique	1,9	12,6
Québec	18,6	12,5
Ontario (réf.)	43,2	19,4
Prairies	19,1	18,1
Colombie-Britannique	17,2	20,0
Groupe d'âge au jour du recensement		
0 à 9 ans	11,2	14,6
10 à 19 ans	14,2	14,1
20 à 29 ans	18,7	21,0
30 à 39 ans (réf.)	27,0	19,4
40 à 49 ans	16,0	16,2
50 ans ou plus	12,9	18,9
Sexe		
Homme	48,0	19,0
Femme (réf.)	52,0	16,7
Région de naissance		
Europe (réf.)	16,0	11,8
Afrique	13,7	17,2
Asie ou Océanie	56,4	20,2***
Amérique du Nord, Centrale ou du Sud	13,9	15,8
État matrimonial de fait au jour du recensement		
Célibataire, veuf, séparé ou divorcé	42,9	18,7
Marié ou union libre (réf.)	57,1	16,9
Langue maternelle à l'établissement		
Anglais ou français (réf.)	13,0	14,8
Arabe	9,8	22,7
Mandarin	9,4	18,0
Tagalog	9,1	15,0
Pendjabi	7,2	31,1**
Espagnol	6,4	12,2
Autres langues	45,4	16,9
Connaissance des langues officielles à l'établissement		
Oui (réf.)	69,0	19,2
Non	31,0	14,9
Niveau de scolarité à l'établissement		
Secondaire ou moins	53,3	16,4
Études postsecondaires	14,3	19,8
Études universitaires de premier cycle	22,1	18,5
Études universitaires des cycles supérieurs (réf.)	10,4	21,0
Migration interprovinciale		
Non (réf.)	90,2	17,4
Oui	9,8	22,2
Année d'établissement		
2006 (réf.)	12,0	11,4
2007	17,7	15,6
2008	19,2	14,6
2009	20,3	13,8
2010	23,5	23,4**
2011	7,4	35,6***
Catégorie d'immigrant		
Économique (réf.)	57,3	19,7
Regroupement familial	28,3	17,0
Réfugiés	14,5	12,3**
Statut de résident non permanent avant l'établissement		
N'a jamais été RNP (réf.)	85,2	18,6
A déjà été RNP	14,8	13,6

... n'ayant pas lieu de figurer

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

1. La base des immigrants de la CVD ne contient aucun immigrant résidant dans un territoire.

Sources : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers, 2011 et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Fichier d'admission des résidents permanents.

Certaines caractéristiques des immigrants récents sont statistiquement associées au fait d'être omis.

La région d'origine et la langue maternelle sont étroitement liées au fait d'être omis au Recensement de 2011. Près de 20 % des immigrants nés en Asie ou en Océanie étaient omis au Recensement de 2011, soit une proportion plus élevée sur le plan statistique que celle des immigrants nés en Europe (11,8 %). Ce résultat émane en large part des immigrants nés en Inde (28,2 %). Du même coup, les immigrants dont la langue maternelle est le pendjabi, une langue parlée en Inde et au Pakistan, étaient beaucoup plus susceptibles d'être omis (31,1 %) que ceux dont la langue maternelle était une langue officielle. Ce résultat n'est pas unique au Canada. Les personnes nées en Asie tendaient également à être plus susceptibles d'être omises que le reste de la population dans les recensements australiens de 2006 et de 2011 (Australian Bureau of Statistics, 2007; 2012). Deux facteurs pourraient expliquer ce résultat. Tout d'abord, la maîtrise des langues officielles du Canada pourrait constituer un obstacle particulièrement important pour ces immigrants. Les données du PEICA suggèrent qu'environ 40 % des immigrants établis entre 2002 et 2012 et dont la langue maternelle est le pendjabi pourraient avoir une maîtrise autodéclarée de la langue d'entrevue au mieux passable. Cette situation était le cas pour un peu moins de 30 % des autres immigrants²⁰. Bien que les questionnaires du recensement soient traduits dans plusieurs langues, les répondants doivent en faire la demande, ce qui pourrait être plus difficile pour les personnes de langue maternelle tierce dont la maîtrise d'une langue officielle est plus faible. De plus, outre les compétences linguistiques, des facteurs culturels pourraient également expliquer la propension plus élevée à être omis pour ces groupes d'immigrants. L'intégration sociale au Canada des sikhs, des bouddhistes et des hindous, des groupes généralement associés au pendjabi, serait plus lente que celle d'autres groupes d'immigrants (Reitz et coll., 2009). Cette étude a examiné différents marqueurs d'intégration sociale comme le sentiment d'appartenance au Canada, le fait de rapporter son identité comme canadienne et le fait d'avoir voté aux dernières élections fédérales au moyen des données de l'Enquête sur la diversité ethnique (EDE). Un des faits saillants de l'analyse est que : « Les musulmans, les sikhs, les bouddhistes et les hindous sont plus lents à s'intégrer socialement [au Canada], principalement car ils sont des groupes de minorités visibles²¹. »

La propension à être omis au Recensement de 2011 suit un gradient clair en fonction de l'année d'établissement. Les immigrants qui se sont établis en 2011, soit au plus quelques mois avant le jour du recensement, présentaient un taux d'omission de 35,6 %. Cette proportion est deux fois plus élevée que celle de l'ensemble de la base des immigrants (17,8 %) et quatre fois plus élevée que celle de l'ensemble de l'échantillon de la CVD (8,3 %). Les immigrants qui se sont établis au pays en 2010 affichaient un taux d'omission de 23,4 %. À l'autre bout du spectre, 11,4 % des immigrants qui se sont établis en 2006 étaient omis. Cette proportion se rapproche de celle de l'ensemble de la population. Les immigrants qui se sont établis peu avant le recensement sont généralement moins avancés dans leur processus d'établissement au Canada. Les taux d'omission plus élevés de ces immigrants pourraient être le reflet de cette situation.

Analyser simultanément l'année d'établissement et le fait d'avoir été RNP auparavant jette un nouvel éclairage sur les relations entre l'année d'établissement et le fait d'être omis. De manière générale, les immigrants qui avaient déjà été RNP avant d'obtenir leur permis de résidence permanente tendaient à être un peu moins susceptibles d'être omis que ceux qui n'ont jamais eu de permis de RNP²². Cependant, en considérant aussi l'année d'établissement, les immigrants qui se sont établis en 2008 ou en 2009 et qui avaient été des résidents temporaires auparavant affichaient un taux d'omission de 6,9 % comparativement à 15,4 % pour ceux qui n'avaient jamais été RNP. Bien que les différences ne soient statistiquement significatives que pour deux années, elles tendent à appuyer l'hypothèse évoquée dans le paragraphe précédent.

Fait intéressant, les réfugiés (12,3 %) étaient moins susceptibles d'être omis au Recensement de 2011 que les immigrants issus des catégories économiques (19,7 %). Pourtant, ces immigrants tendent à avoir des caractéristiques différentes de ceux des autres catégories, lesquels sont sélectionnés selon des critères susceptibles de favoriser leur intégration au pays tels que le niveau de scolarité, la connaissance des langues officielles ou la présence de proches au Canada. Deux raisons pourraient expliquer la propension plus faible des réfugiés à être omis. Premièrement, les réfugiés qui ont fait une demande d'asile tendent à être plus souvent en contact avec le gouvernement canadien que les immigrants des autres catégories. Ces contacts se poursuivent généralement après l'obtention de la résidence permanente puisqu'IRCC met en œuvre plusieurs programmes pour aider les

20. Notons que cette différence n'est pas statistiquement significative au niveau de confiance de 95 % mais l'est au niveau de confiance de 90 %.

21. Traduction faite par les auteurs. Le texte original est uniquement en anglais.

22. Cet écart n'est toutefois pas significatif sur le plan statistique, même au niveau de confiance de 90 %.

réfugiés à s'intégrer à la société canadienne. Certains réfugiés sont aussi parrainés par des particuliers ou des organismes qui peuvent également les aider à s'installer au Canada. Deuxièmement, les réfugiés sont accueillis au Canada comme immigrants en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. Cette situation pourrait favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance au Canada différent de celui d'autres groupes d'immigrants. Ce sentiment envers le Canada pourrait contribuer à réduire leur propension à être omis.

Certaines dynamiques associées au fait d'être omis au Recensement de 2011 pour les immigrants récents diffèrent de celles de l'ensemble de la population²³. C'est notamment le cas pour l'âge où les taux d'omission des immigrants oscillaient relativement peu d'un groupe d'âge à l'autre. Ils passaient de 14,1 % chez les immigrants de 10 à 19 ans à 21,0 % chez ceux âgés de 20 à 29 ans. Cependant, pour la population générale, les taux d'omission des adultes dans la vingtaine étaient beaucoup plus élevés que ceux des autres groupes d'âge. En effet, ils dépassaient 15 % chez les individus âgés de 25 à 29 ans, soit près du double du taux d'omission de l'ensemble de la population. Les jeunes adultes sont à une période du cycle de vie qui s'accompagne de plusieurs transitions telles que le départ du foyer parental et l'insertion sur le marché du travail. Ces situations pourraient favoriser le fait de ne pas être dénombré au recensement pour la population en général. Cependant, puisque les immigrants récents sont très souvent dans une période transition, et ce, peu importe leur âge, il est possible que cette caractéristique exerce moins d'influence sur les taux d'omission pour cette sous-population.

3.2. Analyse multidimensionnelle

Le tableau suivant présente les résultats de modèles de régression logistique qui examinent les relations entre les différentes caractéristiques des immigrants récents et le fait d'être omis au Recensement de 2011. Les rapports de cotes des modèles unidimensionnels n'incluent que la caractéristique étudiée tandis que les rapports de cotes du modèle multidimensionnel tiennent compte des autres facteurs.

Tableau 4
Rapports de cotes du fait d'être omis pour la base des immigrants, 2011

Caractéristiques	Modèles unidimensionnels	Modèle multidimensionnel
	rapports de cotes	
Province de résidence¹		
Atlantique	0,60	0,55*
Québec	0,60**	0,49**
Ontario (réf.)	1,00	1,00
Prairies	0,92	0,96
Colombie-Britannique	1,04	1,10
Groupe d'âge au jour du recensement		
0 à 9 ans	0,71	0,43**
10 à 19 ans	0,68	0,43***
20 à 29 ans	1,10	0,93
30 à 39 ans (réf.)	1,00	1,00
40 à 49 ans	0,80	0,78
50 ans ou plus	0,97	0,98
Sexe		
Homme	1,17	1,16
Femme (réf.)	1,00	1,00
Région de naissance		
Europe (réf.)	1,00	1,00
Afrique	1,55	1,33
Asie ou Océanie	1,90***	1,69**
Amérique du Nord, Centrale ou du Sud	1,40	2,04*
État matrimonial de fait au jour du recensement		
Célibataire, veuf, séparé ou divorcé	1,11	1,93***
Marié ou union libre (réf.)	1,00	1,00

23. Les taux d'omission selon le groupe d'âge, la province et le sexe de l'ensemble de la population sont disponibles en annexe.

Tableau 4
Rapports de cotes du fait d'être omis pour la base des immigrants, 2011

Caractéristiques	Modèles	Modèle
	unidimensionnels	multidimensionnel
	rapports de cotes	
Langue maternelle à l'établissement		
Anglais ou français (réf.)	1,00	1,00
Arabe	1,69*	2,32**
Mandarin	1,26	1,33
Tagalog	1,01	0,69
Pendjabi	2,58***	2,37**
Espagnol	0,79	0,71
Autres langues	1,16	1,30
Connaissance des langues officielles à l'établissement		
Oui (réf.)	1,00	1,00
Non	0,74**	0,67**
Niveau de scolarité à l'établissement		
Secondaire ou moins	0,74	0,99
Études postsecondaires	0,93	1,29
Études universitaires de premier cycle	0,85	0,97
Études universitaires des cycles supérieurs (réf.)	1,00	1,00
Migration interprovinciale		
Non (réf.)	1,00	1,00
Oui	1,36	1,33
Année d'établissement		
2006 (réf.)	1,00	1,00
2007	1,44	1,51
2008	1,33	1,33
2009	1,24	1,36
2010	2,37***	2,74***
2011	4,31***	5,38***
Catégorie d'immigrant		
Économique (réf.)	1,00	1,00
Regroupement familial	0,84	0,79
Réfugiés	0,57**	0,59**
Statut de résident non permanent avant l'établissement		
N'a jamais été RNP (réf.)	1,00	1,00
A déjà été RNP	0,69*	0,56**
	pourcentage	
R-carré (Cox et Snell)	...	7,4%
	nombre	
Nombre d'observations (non pondéré)	...	2 232

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

1. La base des immigrants de la CVD ne contient aucun immigrant récent des territoires.

Note : Les modèles unidimensionnels sont construits uniquement à partir de la caractéristique mentionnée tandis que le modèle multidimensionnel contient l'ensemble des caractéristiques.

Sources : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers, 2011 et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Fichier d'admission des résidents permanents.

Dans l'ensemble, les résultats du modèle multidimensionnel tendent à refléter ceux de l'analyse descriptive.

En tenant compte de l'effet des autres facteurs, notamment la connaissance des langues officielles à l'établissement, les immigrants récents dont la langue maternelle est le pendjabi et ceux dont le pays de naissance est en Asie ou en Océanie étaient toujours plus susceptibles d'être omis dans le Recensement de 2011. De plus, en tenant compte de l'effet des autres facteurs, les immigrants récents de langue maternelle arabe étaient aussi plus susceptibles d'être omis. Un peu moins du quart de ces immigrants étaient omis en 2011. Ces résultats tendent à renforcer l'hypothèse selon laquelle ces groupes pourraient faire face à des obstacles particuliers qui pourraient expliquer leurs taux d'omission plus élevés.

Les immigrants arrivés en 2010 ou en 2011 étaient toujours beaucoup plus susceptibles d'être omis que ceux arrivés en 2006. De plus, en tenant compte des autres facteurs, les immigrants qui n'étaient pas RNP avant de s'établir au pays comme immigrants étaient aussi plus susceptibles d'être omis. Ces résultats appuient l'hypothèse

selon laquelle la durée de la présence au pays, comme résident temporaire ou permanent, est un corrélat important du fait d'être omis au Recensement de 2011.

Les réfugiés demeuraient moins susceptibles d'être omis que les immigrants des catégories économiques. Le contexte dans lequel les réfugiés ont été admis au Canada, leur sentiment d'appartenance au pays et les contacts qu'entretiennent ces immigrants avec le gouvernement canadien et différents organismes pourraient potentiellement diminuer la propension des réfugiés à être omis au recensement.

L'analyse multidimensionnelle révèle aussi que la connaissance des langues officielles est corrélée au fait d'être omis chez les immigrants récents. Cependant, la direction de la relation est particulièrement intéressante. En tenant compte des autres caractéristiques, les immigrants qui ne connaissaient ni le français ni l'anglais à l'établissement étaient moins susceptibles d'être omis que ceux qui connaissaient l'anglais, le français ou les deux langues officielles²⁴.

Différents éléments pourraient expliquer ce résultat. Tout d'abord, du fait de l'importance capitale de l'apprentissage d'une langue officielle pour s'intégrer au Canada, les immigrants récents sont très nombreux à suivre des formations linguistiques organisées par IRCC ou par différents organismes privés, publics ou communautaires²⁵. Selon les données de l'ELIC, 45 % des immigrants ont mentionné avoir suivi de la formation linguistique en anglais et 10 % en français dans leurs quatre premières années au pays (Grondin, 2007). Les immigrants qui suivent ces formations pourraient être plus exposés aux informations concernant la vie au Canada comme l'obligation de remplir le recensement ou plus enclins à collaborer avec le gouvernement fédéral.

Ensuite, en partie grâce à la formation linguistique, les immigrants récents apprennent généralement rapidement une des deux langues officielles. En conséquence, la connaissance des langues officielles à l'établissement déclarée dans les données d'IRCC pourrait ne pas être totalement représentative du niveau de connaissance au jour du recensement, en particulier pour les immigrants qui affirmaient ne pas connaître le français et l'anglais à l'arrivée. Les données de l'ELIC ont montré que six mois après leur établissement, soit lors du cycle 1, 58 % des immigrants parlaient bien ou très bien l'anglais. Cette proportion a grimpé à près de 70 % à partir du deuxième cycle de l'ELIC, soit deux ans après leur établissement (Grondin, 2007). Des données du *Refugee Resettlement Project* rendent aussi compte de l'apprentissage rapide des langues officielles par les immigrants quelques années après leur établissement. Selon ces données, qui portent sur des réfugiés d'Asie du Sud-Est, 16,3 % des réfugiés de l'enquête ne parlaient pas anglais au premier passage de l'enquête, soit au plus deux ans après leur arrivée. Cette proportion a chuté à 8,4 % environ quatre ans après leur établissement (Hou et Beiser, 2006).

Le concept de connaissance des langues officielles des données d'IRCC ainsi que sa mesure diffèrent de ceux des renseignements des recensements. Non seulement l'information d'IRCC porte sur la connaissance des langues officielles à l'établissement, mais les immigrants de certaines catégories économiques doivent aussi passer des tests de compétences linguistiques par un organisme approuvé par IRCC afin de démontrer leur maîtrise des langues officielles²⁶. D'un autre côté, les renseignements des recensements sont une évaluation autodéclarée de la connaissance des langues officielles et sont souvent obtenus par procuration²⁷. Or, la perception de la connaissance des langues officielles de la part des immigrants récents sur une échelle dichotomique comme celle du recensement pourrait ne pas totalement refléter la complexité du processus d'apprentissage d'une langue. Comme il a été mentionné précédemment, les données du PEICA ont montré que plusieurs immigrants récents rapportent un niveau de maîtrise partiel des langues officielles. Il pourrait être possible que certains immigrants considèrent être capables de soutenir une conversation dans une langue officielle pour le recensement, mais n'aient pas obtenu un score suffisant dans les évaluations linguistiques demandées par IRCC²⁸.

24. Des termes d'interaction entre la connaissance des langues officielles, la langue maternelle, la catégorie d'immigrant et l'année d'établissement ont été testés. Ces termes ne sont pas statistiquement significatifs au niveau de confiance de 95 %. Des modèles alternatifs ont aussi été construits à partir de sous-échantillons afin d'évaluer la robustesse du modèle. Les résultats étaient très similaires à ceux du modèle complet.

25. Certaines formations sont d'ailleurs gratuites.

26. C'est notamment le cas du Programme des travailleurs qualifiés, de la catégorie de l'expérience canadienne et du Programme des candidats des provinces. Pour plus de détails, voir [Centre d'aide](#) (page consultée : 2017-12-01).

27. Rappelons qu'un seul questionnaire censitaire est envoyé pour chaque ménage.

28. Deux graphiques en annexe comparent la connaissance des langues officielles du Recensement de 2011 et des données d'IRCC. Les différences observées dans ces graphiques peuvent être à la fois le résultat des différences entre les deux sources de données et de l'apprentissage d'une langue officielle (ou des deux langues officielles) par les immigrants récents.

Il est aussi possible certains facteurs méthodologiques puissent expliquer ce résultat. À titre d'exemple, les immigrants récents qui ne connaissaient ni l'anglais ni le français à l'établissement pourraient avoir certaines caractéristiques différentes de celles des autres immigrants qui ne peuvent pas être mesurées au moyen des données utilisées dans cette étude. Cette situation, souvent appelée biais d'omission, peut avoir comme conséquence que certaines associations statistiques n'aillent pas dans la direction attendue (Schuit et coll., 2013).

Notons qu'une situation similaire a été observée dans le NIS (Massey et coll., 2017). Les données de cette enquête américaine ont révélé qu'en tenant compte de plusieurs autres facteurs, la probabilité de répondre à la seconde vague de l'enquête était plus faible chez les immigrants qui affirmaient très bien comprendre l'anglais que chez ceux qui ne le comprenaient pas du tout. L'étude ne fournit toutefois pas d'explication à cette situation.

Si les résultats témoignent de dynamiques différentes pour les immigrants récents, les résultats selon l'âge, l'état matrimonial et la province de résidence étaient aussi le reflet des mécanismes observés pour l'ensemble de la population.

Les résultats du modèle de régression rendent compte de liens entre la probabilité d'être omis et l'âge qui étaient moins perceptibles lors de l'analyse descriptive. Les immigrants récents âgés de 19 ans ou moins étaient moins susceptibles d'être omis que ceux âgés de 30 à 39 ans. Ces résultats tendent à correspondre aux dynamiques observées pour l'ensemble de la population, où les jeunes adultes montraient des taux d'omission généralement très supérieurs à ceux des autres groupes d'âge.

Du même coup, les immigrants qui n'étaient pas en couple au jour du recensement étaient plus susceptibles d'être omis que ceux qui étaient en couple. Ces résultats correspondaient aussi à ce qui est observé relativement au sous-dénombrement dans les recensements canadiens (Statistique Canada, 2015b).

Enfin, l'analyse de régression témoigne aussi du fait que les immigrants qui résidaient au Québec étaient moins susceptibles d'être omis que ceux qui résidaient en Ontario. Le Québec affiche généralement des taux d'omission plus faibles que ceux de la moyenne nationale, ce qui se refléterait aussi chez les immigrants récents.

4. Les résidents non permanents omis par le Recensement de 2011

Cette section présente les résultats de l'évaluation des taux d'omission des RNP pour différentes caractéristiques. À l'instar de la section précédente, elle débute par une présentation des taux d'omission pour les caractéristiques examinées dans cette étude. Par la suite, les résultats de modèles de régression construits pour isoler l'effet de chaque facteur sont présentés. Du fait de la taille de l'échantillon plus petite, les commentaires de cette section portent non seulement sur les résultats statistiquement significatifs au niveau de confiance de 95 % mais aussi sur ceux significatifs au niveau de 90 %.

4.1. Taux d'omission par caractéristique

Le tableau suivant rend compte des taux d'omission des RNP selon leurs caractéristiques.

Tableau 5
Distribution des RNP de la base des RNP de la CVD et taux d'omission, Canada, 2011

Caractéristiques	Distribution	Taux d'omission
	pourcentage	
CVD de 2011	...	8,3
Base des RNP	100	43,2
Province de résidence¹		
Atlantique	3,7	48,2
Québec	17,9	36,4
Ontario (réf.)	40,0	45,0
Prairies	17,7	40,6
Colombie-Britannique	20,6	47,0
Groupe d'âge		
Moins de 20 ans	15,9	46,7
20 à 24 ans	24,1	49,4*
25 à 29 ans	20,1	48,8
30 à 34 ans (réf.)	13,0	31,4
35 ans ou plus	27,0	37,1
Sexe		
Homme	49,3	44,6
Femme (réf.)	50,7	41,9
Région de naissance		
Europe	21,8	46,4
Afrique	9,6	40,7
Asie ou Océanie	48,7	43,9
États-Unis (réf.)	6,3	48,5
Amérique Centrale ou du Sud	13,7	34,8
État matrimonial de fait au jour du recensement		
Célibataire, veuf, séparé ou divorcé	69,0	47,3**
Marié ou union libre (réf.)	31,0	32,7
Langue maternelle au jour du recensement²		
Anglais (réf.)	21,7	47,0
Français	9,2	37,0
Langue non officielle	69,1	42,8
Premier permis de RNP		
Non (réf.)	63,7	41,7
Oui	36,3	46,0
Détenteur de plusieurs permis		
Non (réf.)	71,0	45,0
Oui	29,0	39,1
Durée de séjour au Canada		
0 à 6 mois	22,4	53,1*
6 à 12 mois	20,1	50,4
12 à 24 mois	24,4	38,0
24 mois ou plus (réf.)	33,0	36,4
Type de permis		
Demandeur du statut de réfugié	20,5	31,5*
Travail (réf.)	52,4	46,2
Études ou ministériel ³	27,2	46,5

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

1. La base des RNP de la CVD ne contient aucun RNP résidant dans un territoire.

2. En raison de la taille de l'échantillon, les répondants dont la langue maternelle était l'anglais et une langue non officielle ou le français et une langue non officielle ont été respectivement regroupés avec les répondants de langue maternelle anglaise ou française. De plus, les répondants dont les langues maternelles étaient l'anglais et le français (avec ou sans une troisième langue maternelle) ont été regroupés avec les répondants de langue maternelle anglaise. Cette dernière situation concernait deux répondants.

3. Du fait que très peu de permis ministériels sont délivrés, ils ont été regroupés avec les permis d'études. Ces cas représentent moins de 1 % de l'échantillon de la base des RNP.

Sources : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers, 2011 et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, fichiers des demandeurs d'asile, des permis de travail, des permis d'études et des résidents temporaires.

Si les RNP affichaient un taux d'omission global de plus de 40 % en 2011, les taux fluctuent parfois de manière appréciable en fonction de leurs caractéristiques.

Comme pour l'ensemble de la population, l'âge et l'état matrimonial étaient corrélés au fait d'être omis. Près de la moitié des RNP âgés de 20 à 24 ans étaient omis au Recensement de 2011 comparativement à un peu moins du

tiers des RNP âgés de 30 à 34 ans. Aussi, les RNP qui n'étaient pas en couple affichaient un taux d'omission de presque 50 %, soit presque 15 points de pourcentage de plus que les RNP qui étaient en couple.

La propension à être omis suivait un gradient très clair en fonction de la durée de séjour au pays. Plus de la moitié des RNP qui ont obtenu le droit de s'établir temporairement au pays moins de 6 mois avant le jour du recensement étaient omis. D'un autre côté, 36,4 % des RNP qui avaient obtenu le droit de vivre temporairement au pays 2 ans ou plus avant le jour du recensement étaient omis. En raison des règles de résidence mentionnées précédemment, les RNP dont le séjour a débuté peu avant le recensement pourraient être plus susceptibles de considérer que leur résidence principale se trouvait à l'extérieur du pays et de ce fait, ne pas répondre au recensement. Inversement, les RNP dont le permis de séjour est valide depuis au moins 2 ans pourraient davantage considérer que leur lieu habituel de résidence se trouvait au pays. Les RNP qui ont obtenu leur permis peu avant le recensement pourraient aussi être dans une période de transition suite à leur arrivée très récente au pays, ce qui pourrait augmenter le risque d'être omis.

Le type de permis est également lié à la propension à être omis. Les demandeurs du statut de réfugié étaient moins susceptibles d'être omis (31,5 %) que les RNP qui détenaient un permis de travail (46,2 %). Ce résultat pourrait potentiellement s'expliquer de trois façons. Premièrement, les demandeurs du statut de réfugié présentent un profil très différent de celui des autres RNP. Ils étaient notamment plus âgés et plus susceptibles d'avoir le droit de résider au Canada sur une base temporaire depuis longtemps, deux caractéristiques qui défavoriseraient la propension à être omis. Deuxièmement, les demandeurs du statut de réfugié doivent communiquer régulièrement avec le gouvernement canadien pour que leur demande d'asile soit traitée. Pour cette raison, ils pourraient être plus enclins à collaborer avec le gouvernement à d'autres fins, comme pour répondre au recensement. Troisièmement, les demandeurs du statut de réfugié proviennent souvent de pays où leur situation était difficile, de sorte qu'ils pourraient être moins susceptibles à considérer maintenir un lieu habituel de résidence dans leur pays d'origine. Enfin, notons que les résultats observés pour les demandeurs du statut de réfugié et les immigrants de la catégorie des réfugiés sont cohérents par rapport à ceux des autres groupes de RNP et d'immigrants. Ce résultat était attendu du fait que la majorité des demandeurs du statut de réfugié qui obtiennent un permis de résidence permanente l'obtiennent dans la catégorie des réfugiés.

4.2. Analyse multidimensionnelle

Le tableau suivant présente les résultats de modèles de régression logistique qui examinent les relations entre les caractéristiques des RNP et le fait d'être omis au Recensement de 2011. Les rapports de cotes des modèles unidimensionnels n'incluent que la caractéristique étudiée tandis que les rapports de cotes du modèle multidimensionnel tiennent compte des autres facteurs.

Tableau 6
Rapports de cotes du fait d'être omis pour la base des RNP, 2011

Caractéristiques	Modèles unidimensionnels	Modèle multidimensionnel
	rapports de cotes	
Province de résidence¹		
Atlantique	1,14	0,92
Québec	0,70	0,80
Ontario (réf.)	1,00	1,00
Prairies	0,84	0,72
Colombie-Britannique	1,09	0,91
Groupe d'âge		
Moins de 20 ans	1,91*	1,77
20 à 24 ans	2,14**	1,95*
25 à 29 ans	2,08**	1,88*
30 à 34 ans (réf.)	1,00	1,00
35 ans ou plus	1,30	1,35
Sexe		
Homme	1,12	1,06
Femme (réf.)	1,00	1,00
Région de naissance		
Europe	0,92	0,69
Afrique	0,73	0,86
Asie ou Océanie	0,83	0,77
États-Unis (réf.)	1,00	1,00
Amérique Centrale ou du Sud	0,57	0,63
État matrimonial de fait au jour du recensement		
Célibataire, veuf, séparé ou divorcé	1,85**	1,64*
Marié ou union libre (réf.)	1,00	1,00
Langue maternelle au jour du recensement²		
Anglais (réf.)	1,00	1,00
Français	0,66	0,77
Langue non officielle	0,84	0,98
Premier permis de RNP		
Non (réf.)	1,00	1,00
Oui	1,19	0,60*
Détenteur de plusieurs permis		
Non (réf.)	1,00	1,00
Oui	0,78	0,84
Durée de séjour au Canada		
0 à 6 mois	1,98***	2,24**
6 à 12 mois	1,78*	2,09*
12 à 24 mois	1,07	1,11
24 mois ou plus (réf.)	1,00	1,00
Type de permis		
Demandeur du statut de réfugié	0,54*	0,53
Travail (réf.)	1,00	1,00
Études ou ministériel ³	1,01	0,77
R-carré (Cox et Snell)	pourcentage ...	7,0
Nombre d'observations (non pondéré)	nombre ...	937

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

1. La base des RNP de la CVD ne contient aucun RNP des territoires.

2. En raison de la taille de l'échantillon, les répondants dont la langue maternelle était l'anglais et une langue non officielle ou le français et une langue non officielle ont été respectivement regroupés avec les répondants de langue maternelle anglaise ou française. De plus, les répondants dont les langues maternelles étaient l'anglais et le français (avec ou sans une troisième langue maternelle) ont été regroupés avec les répondants de langue maternelle anglaise. Cette dernière situation concernait deux répondants.

3. Du fait que très peu de permis ministériels sont délivrés, ils ont été regroupés avec les permis d'études. Ces cas représentent moins de 1 % de l'échantillon de la base des RNP.

Note : Les modèles unidimensionnels sont construits uniquement à partir de la caractéristique mentionnée tandis que le modèle multidimensionnel contient l'ensemble des caractéristiques.

Sources : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers, 2011 et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, fichiers des demandeurs d'asile, des permis de travail, des permis d'études et des résidents temporaires.

Dans l'ensemble, comme en témoignent les rapports de cotes obtenus au moyen des modèles de régression, les facteurs associés au fait d'être omis au Recensement de 2011 demeurent sensiblement similaires à ceux de l'étape descriptive lorsque l'effet des autres facteurs est pris en compte.

En tenant compte des autres facteurs, les répondants âgés de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans présentaient toujours une propension à être omis significativement supérieure sur le plan statistique à celle de ceux âgés de 30 à 34 ans. Il en était de même pour les RNP qui n'étaient pas en couple.

Les liens entre la durée de séjour au pays et les taux d'omission observés à l'étape descriptive demeurent statistiquement significatifs même en tenant compte des autres caractéristiques. Ainsi, les RNP qui avaient obtenu le droit de séjourner temporairement au Canada moins d'un an avant le Recensement de 2011 étaient plus susceptibles d'être omis que ceux qui avaient obtenu ce droit au moins deux ans avant le jour du recensement. Ce résultat renforce l'hypothèse selon laquelle les RNP qui avaient le droit de résider temporairement au Canada depuis moins longtemps seraient plus susceptibles de considérer que leur résidence principale se situe à l'étranger et donc, de ne pas répondre au formulaire censitaire.

Le fait de tenir compte de plusieurs caractéristiques permet aussi de mettre en lumière de nouvelles associations entre certaines caractéristiques et le fait d'être omis au Recensement de 2011.

Les RNP dont le permis de résidence temporaire était leur premier permis étaient moins susceptibles d'être omis que ceux qui ont déjà obtenu d'autres permis dans le passé. Ce résultat diffère de celui observé à l'étape descriptive. À cette étape, 46,0 % des RNP qui détenaient un premier permis étaient omis comparativement à 41,7 % de ceux qui avaient déjà eu d'autres permis dans le passé, une différence qui n'était toutefois pas significative sur le plan statistique. Les RNP qui détenaient leur premier permis se distinguent notamment des autres RNP par le fait qu'ils étaient plus susceptibles d'avoir obtenu le droit de résider au pays sur une base temporaire peu de temps avant la tenue du recensement. En tenant compte des autres facteurs, l'association entre le fait de détenir un premier permis et le fait d'être omis au Recensement de 2011 devient relativement perceptible. Cependant, il est difficile de fournir un élément d'explication pour cette association²⁹.

Finalement, en tenant compte de l'effet des différents facteurs, les demandeurs du statut de réfugié ne présentaient plus un risque d'omission statistiquement supérieur à celui des RNP qui détiennent un permis de travail. Le fait de tenir compte des caractéristiques spécifiques des RNP de cette catégorie, telles que l'âge et la durée de séjour au pays, pourrait donc expliquer en large part les taux d'omission plus faibles observés pour les demandeurs du statut de réfugié.

Conclusion

Les immigrants récents et les RNP constituent des segments de plus en plus importants de la population canadienne. Bien que les recensements visent une couverture exhaustive de la population, ces deux groupes sont moins susceptibles d'être dénombrés. Cette analyse visait à étudier les facteurs associés au fait d'être omis par le Recensement de 2011 pour les immigrants récents et les RNP au moyen des données de la CVD.

En 2011, selon la CVD, un peu moins de 20 % des immigrants récents et plus de 40 % des RNP ont été omis comparativement à 8,3 % pour l'ensemble de la population. Si les taux d'omission ne représentent pas directement le sous-dénombrement mais plutôt un des éléments du sous-dénombrement, ces résultats sont tout de même un signal clair que ces deux populations pourraient avoir été moins bien couvertes que le reste de la population lors du Recensement de 2011.

Un certain nombre de caractéristiques des immigrants récents et des RNP étaient associées au fait d'être omis.

La présente étude a tout d'abord mis en exergue les liens étroits entre l'année d'établissement et la propension des immigrants récents à être omis. En effet, plus du tiers des immigrants établis en 2011 et près du quart de ceux établis en 2010 étaient omis au Recensement de 2011. Les immigrants qui détenaient un permis de résidence

29. Rappelons que la valeur p du test statistique pour cette caractéristique n'est significative sur le plan statistique qu'au niveau de confiance de 90 %.

temporaire avant d'être admis comme immigrants étaient aussi un peu moins susceptibles d'être omis en tenant compte de l'effet des autres caractéristiques.

Environ 30 % des immigrants récents dont la langue maternelle était le pendjabi étaient omis au Recensement de 2011. L'analyse multidimensionnelle a aussi mis en lumière la propension plus élevée des immigrants dont la langue maternelle était l'arabe à être omis. Ces résultats pourraient émaner de facteurs culturels spécifiques aux immigrants provenant de certains pays, notamment en matière d'intégration sociale au Canada.

Le contexte dans lequel les immigrants sont admis au pays pourrait aussi influencer sur la propension à être omis au recensement. Si un cinquième des immigrants étaient omis en 2011, cette proportion baissait à 12,3 % pour les réfugiés. Ces immigrants fuient des situations très difficiles dans leur pays et tendent à être plus régulièrement en contact avec le gouvernement canadien de sorte qu'ils pourraient donc collaborer plus favorablement avec le gouvernement.

L'analyse multidimensionnelle a permis d'identifier des corrélats supplémentaires de la propension à être omis pour les immigrants récents. Les immigrants qui étaient en couple, qui résidaient au Québec et qui étaient âgés de moins de 20 ans étaient moins susceptibles d'être omis. Ces résultats rappellent ceux qui ont été observés pour l'ensemble de la population canadienne.

La connaissance des langues officielles est un marqueur d'intégration très important à un nouveau pays. Or, les immigrants récents qui affirmaient ne pas parler français ou anglais à l'établissement seraient moins susceptibles d'être omis. Ce résultat pourrait s'expliquer par la participation à des formations linguistiques, qui pourrait exposer ces immigrants à la question du recensement, l'apprentissage d'une langue officielle peu après l'établissement et des différences dans les concepts et la mesure des concepts entre les données censitaires et celles d'IRCC. Il serait très pertinent d'examiner les données de la CVD de 2016 lorsqu'elles seront disponibles afin de vérifier si elles rendent également compte de cette situation.

Du côté des RNP, la durée du permis était liée au fait d'être omis au Recensement de 2011. Effectivement, plus de la moitié de ceux qui avaient obtenu leur permis de résidence temporaire au plus 6 mois avant le recensement étaient omis en 2011. Du fait de leur arrivée très récente au pays, ces RNP pourraient considérer que leur résidence habituelle se situait encore dans leur pays d'origine et donc, ne pas considérer faire partie de l'univers du recensement. À l'opposé, 36,4 % des RNP qui détenaient un permis temporaire depuis au moins 2 ans avant le jour du recensement étaient omis.

Les taux d'omission des RNP dépassaient 45 % pour les RNP qui n'étaient pas en couple. Les RNP âgés dans la vingtaine étaient également plus susceptibles d'être omis. Comme pour les immigrants, ces résultats tendent à refléter ceux de la population en général.

En tenant compte de l'effet des autres facteurs, les RNP qui détenaient un permis temporaire pour la première fois étaient moins susceptibles d'être omis que ceux qui avaient déjà détenu d'autres permis. Ce résultat est difficile à interpréter et pourrait être examiné une seconde fois lorsque les données de la CVD de 2016 seront disponibles. Notons que l'échantillon de la base des RNP a été augmenté en 2016 de sorte que des analyses plus fines pourront être menées pour cette sous-population lorsque les données seront disponibles.

Les demandeurs du statut de réfugié tendaient à être moins omis que les autres RNP. Cependant, l'analyse multidimensionnelle a révélé qu'une partie importante de cette différence pourrait provenir des caractéristiques spécifiques des demandeurs du statut de réfugié, notamment leur durée de séjour au pays.

Les résultats de cette étude ont un certain nombre d'implications analytiques et méthodologiques.

Ils signalent tout d'abord que les données censitaires portant sur les immigrants récents et les RNP comportent certaines lacunes en matière de couverture. Les utilisateurs devraient donc considérer cette situation dans l'interprétation des données. Ainsi, les effectifs des groupes où les taux d'omission sont plus élevés, comme les immigrants arrivés très récemment, pourraient être sous-estimés dans les recensements. Cette situation pourrait aussi causer certains biais pour l'analyse des données, en particulier lorsque ces analyses touchent des groupes précis de la population.

Les résultats de cette étude signalent aussi que la période d'arrivée au pays serait un corrélat majeur du fait d'être omis tant pour les immigrants récents que pour les RNP. Ce résultat réaffirme que l'intégration sociale à un nouveau pays, dans laquelle il pourrait être possible d'inclure la participation au recensement, est un processus graduel et que ces deux groupes démographiques font face à plusieurs défis à ce sujet.

Les enjeux de couverture sont spécialement importants pour les RNP. Certains résultats de cette étude, notamment pour la durée de séjour au Canada, appuient l'hypothèse selon laquelle les taux d'omission plus élevés chez les RNP pourraient être en partie le fait des règles de résidence du recensement. Ces règles pourraient être plus difficiles à appliquer pour cette sous-population. Cette zone d'ombre pourrait être explorée davantage afin de clarifier la définition de l'univers du recensement pour les prochains recensements, par exemple en modifiant les règles de résidence ou la façon de les présenter aux répondants.

De plus, il pourrait être pertinent dans une prochaine étude d'examiner la relation entre la propension à être omis et la date de fin du permis chez les RNP dans une prochaine étude. Il est possible que les RNP dont le permis se termine peu après le recensement et qui n'ont pas l'intention d'obtenir un autre permis se sentent moins concernés par le recensement et de ce fait, soient plus susceptibles d'être omis.

Les erreurs de couverture des recensements se divisent en deux parties : le sous-dénombrement et le surdénombrement. Cette étude examinait les taux d'omission, qui constituent le principal élément du sous-dénombrement. Elle ne permet donc pas d'obtenir un compte censitaire rajusté pour les immigrants récents et les RNP. À ce sujet, Castonguay (2005) a proposé un ajustement des données linguistiques pour le sous-dénombrement net. Cette étude a suggéré que l'effet des erreurs de couverture sur la composition linguistique du Québec pourrait être appréciable. En outre, l'étude de Castonguay signale que les erreurs de couverture pourraient aussi avoir un certain effet sur les autres caractéristiques mesurées par les recensements, comme le niveau de scolarisation. Un examen des mécanismes associés au surdénombrement et aux autres éléments du sous-dénombrement pour ces deux groupes serait aussi un exercice pertinent pour rendre compte des deux types d'erreurs de couverture.

Plusieurs agences statistiques, dont Statistique Canada, examinent de plus en plus le potentiel des données administratives pour appuyer ou remplacer certaines opérations liées aux recensements (Statistique Canada, 2017b). Les immigrants récents et les RNP constituent sans doute deux des franges démographiques les plus susceptibles d'être omises dans les recensements canadiens pour lesquelles des données administratives relativement complètes sont disponibles. L'aspect légal des permis de résidence permanente et temporaire fait en sorte qu'ils couvrent très bien ces deux populations. Cependant, les permis d'IRCC possèdent aussi des limites importantes pour mesurer la population. Ainsi, les données sur les permis de résidence temporaire renseignent notamment sur les permis délivrés et non sur le nombre de titulaires, lesquels peuvent arriver au Canada après l'obtention du permis ou quitter avant la fin du permis. D'un autre côté, les permis de résidence permanente renseignent sur le lieu de destination attendu de l'immigrant et non sur celui où il s'est établi dans les faits. Par ailleurs, pour le moment, ces données ne contiennent pas le lieu de résidence spécifique du détenteur du permis. Dans ce contexte, il convient donc de se demander comment ces données administratives pourraient appuyer les opérations du recensement pour ces deux segments de la population.

Finalement, les recensements sont régulièrement utilisés pour obtenir des renseignements sur la migration internationale qui sont comparables d'un pays à l'autre (Nations Unies, 2017 : §84). Or, le fait que les immigrants récents et que les RNP soient plus souvent omis que le reste de la population réaffirme l'importance des défis de mesure associés à la migration internationale. Dans un contexte où ces dynamiques pourraient gagner en importance et en complexité, une mesure précise de l'immigration récente et de l'immigration temporaire devient de plus en plus cruciale pour éclairer le débat public, élaborer des politiques appropriées et établir des comparaisons internationales.

Annexes

Univers de la population du Recensement de 2011

L'univers de la population (la population cible) du Recensement de 2011 comprenait les groupes suivants (Statistique Canada, 2015b) :

- Les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus (résidents permanents) ayant un lieu habituel de résidence au Canada ;
- Les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus (résidents permanents) qui sont à l'étranger dans une base militaire ou en mission diplomatique ;
- Les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus (résidents permanents) qui sont en mer ou dans des ports à bord de navires marchands immatriculés au Canada et de navires gouvernementaux canadiens ;
- Les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui demandent le statut de réfugié et les membres de leur famille vivant avec elles ;
- Les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis d'études et les membres de leur famille vivant avec elles ;
- Les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de travail et les membres de leur famille vivant avec elles.

Aux fins du recensement, ces trois derniers groupes de personnes sont des « résidents non permanents ». Ils sont inclus depuis 1991.

Taux d'omission au Recensement de 2011

Tableau A.1
Taux d'omission pour quelques caractéristiques démographiques, 2011

Caractéristiques	Taux d'omission	Erreur-type
	pourcentage	
Provinces	8,3	0,1
Province de résidence		
Terre-Neuve-et-Labrador	7,1	0,5
Île-du-Prince-Édouard	7,1	0,6
Nouvelle-Écosse	7,7	0,5
Nouveau-Brunswick	6,6	0,4
Québec	6,5	0,3
Ontario	8,4	0,3
Manitoba	8,2	0,4
Saskatchewan	10,4	0,5
Alberta	9,7	0,4
Colombie-Britannique	10,1	0,4
Groupe d'âge		
0-4 ans	7,4	0,5
5-9 ans	6,6	0,6
10-14 ans	6,6	0,6
15-19 ans	9,0	0,6
20-24 ans	14,3	0,6
25-29 ans	15,0	0,7
30-34 ans	11,8	0,6
35-39 ans	9,5	0,7
40-44 ans	8,0	0,6
45-49 ans	7,6	0,6
50-54 ans	6,3	0,6
55-59 ans	5,4	0,6
60-64 ans	5,0	0,5
65-69 ans	6,7	1,0
70-74 ans	4,4	0,7
75-79 ans	4,0	0,6
80-84 ans	6,7	1,1
85 ans ou plus	9,2	1,3
Sexe		
Homme	9,4	0,2
Femme	7,2	0,2

Note : Les données de ce tableau excluent les territoires car la pondération bootstrap n'est pas disponible pour cette base.

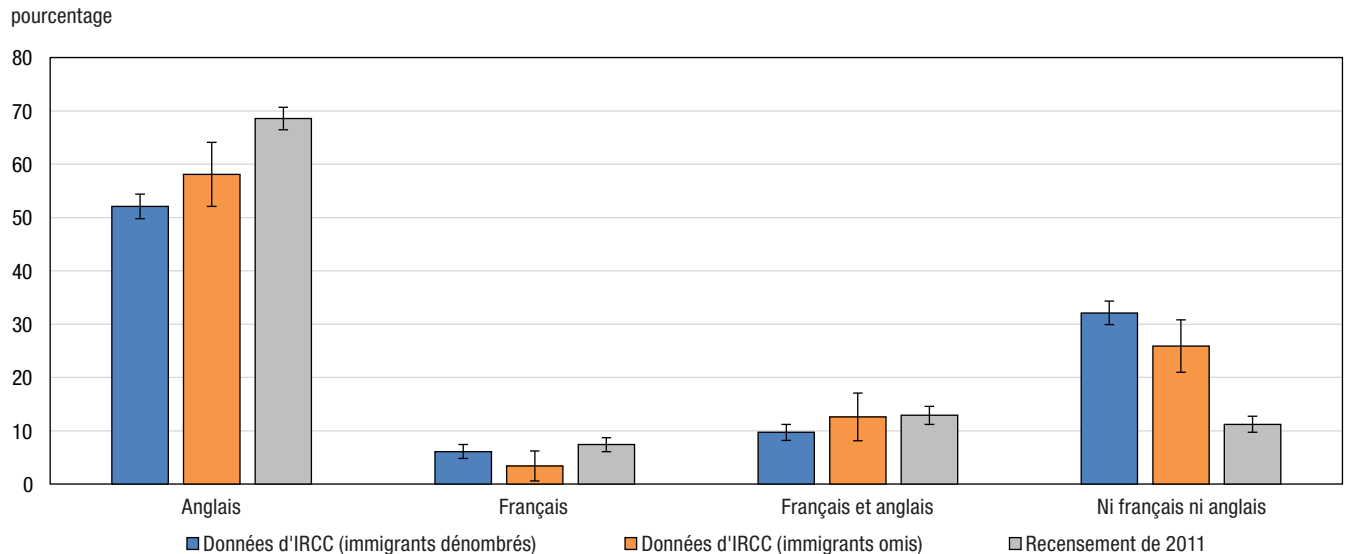
Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers, 2011.

Connaissance des langues officielles

Les tableaux suivants rendent compte des différences dans la connaissance des langues officielles entre les données de la CVD et du Recensement de 2011.

Graphique A.1

Connaissance des langues officielles selon les données d'IRCC et du Recensement de 2011 pour les répondants de la base des immigrants de la CVD, 2011

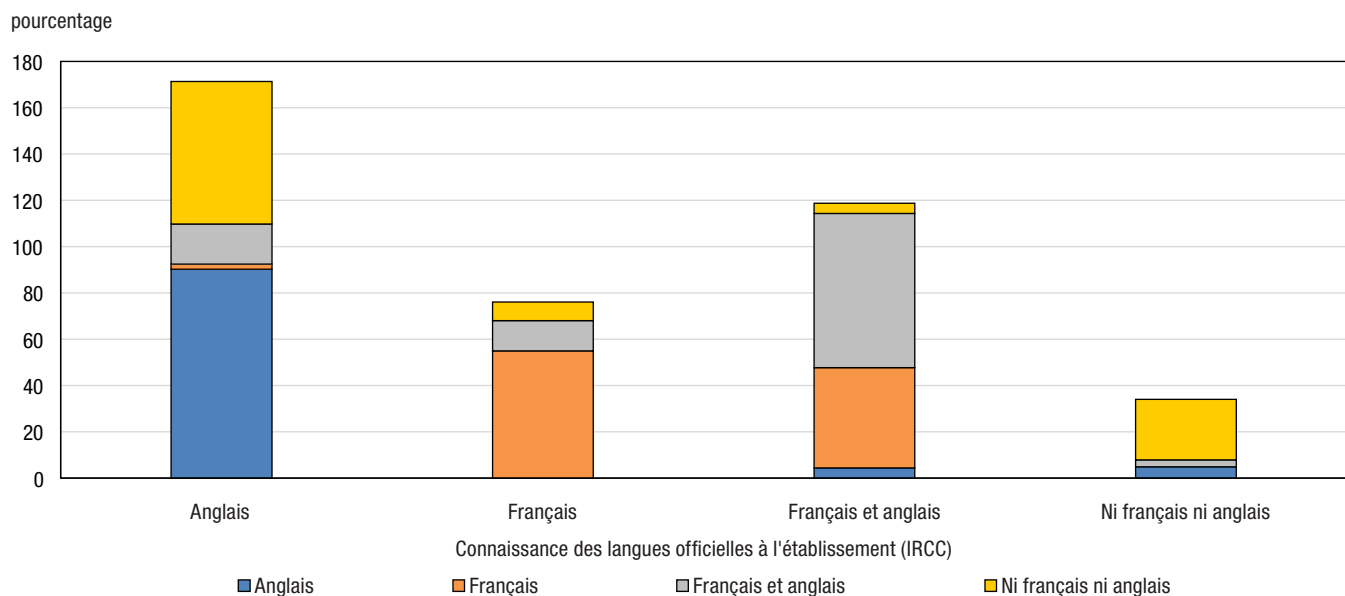


Note : L'information relative à la connaissance des langues officielles des données d'IRCC correspond à celle à l'établissement tandis que l'information du recensement se rapporte à celle au jour du recensement.

Sources : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers, 2011, Recensement de la population de 2011; Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Fichier d'admission des résidents permanents.

Graphique A.2

Connaissance des langues officielles du Recensement de 2011 selon celle des données d'IRCC pour les répondants dénombrés de la base des immigrants de la CVD, 2011



Notes : L'information relative à la connaissance des langues officielles des données d'IRCC correspond à celle à l'établissement tandis que l'information du recensement se rapporte à celle au jour du recensement. Les données de ce graphique portent uniquement sur les immigrants dénombrés par la CVD.

Sources : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers, 2011, Recensement de la population de 2011; Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Fichier d'admission des résidents permanents.

Liste des acronymes

ACS = *American Community Survey*.

CCM = *Census Coverage Measurement*.

CEE-ONU = Commission économique pour l'Europe des Nations unies.

CIC = Citoyenneté et Immigration Canada.

CVD = Contre-vérification des dossiers.

DA = *Demographic Analysis*.

DÉM = Division de la démographie.

DMES = Division des méthodes d'enquêtes sociales.

DSSEA = Division de la statistique sociale et autochtone.

ÉCL = Étude de classification des logements.

EDE = Enquête sur la diversité ethnique.

ELIC = Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada.

ENM = Enquête nationale auprès des ménages.

IMC = Imputation des ménages au complet.

IRCC = Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

NIS = *New Immigrant Survey*.

PED = Programme des estimations démographiques.

PEICA = Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes.

RNP = Résident non permanent.

Bibliographie

- AHLMARK, Nanna, Maria HOLST ALGREN, Teresa HOLMBERG, Marie Louise NORREDAM, Signe SMITH NIELSEN et Astrid BENEDIKTE BLOM (2014). « Survey nonresponse among ethnic minorities in a national health survey – a mixed-method study of participation, barriers, and potentials ». *Ethnicity & Health*. Vol. 20, n° 6. Pp 611-632.
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2007). *Census of Population and Housing – Details of Undercount*. Juin 2007. Catalogue n° 2940.0. 32 p.
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2012). *Census of Population and Housing – Details of Undercount*. Juin 2012. Catalogue n° 2940.0. 64 p.
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2017). *Census of Population and Housing – Details of Undercount*. Juin 2017. Catalogue n° 2940.0. 64 p.
- BÉRARD-CHAGNON, Julien (2007). *L'attrition dans les enquêtes sociale longitudinales : le cas de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ)*. Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal. 129 p.
- BÉRARD-CHAGNON, Julien (2018). *Évaluation des erreurs en fin de période de 2016 pour le Canada, les provinces et les territoires. Rapport provisoire*. Division de la démographie. Statistique Canada. 38 p.
- BONIKOWSA, Aneta, Feng HOU et Garnett PICOT (2015). « Changements dans la répartition régionale des nouveaux immigrants au Canada ». *Direction des études analytiques : documents de recherche*. N°. 366. N° 11F0019M au catalogue. 31 p.
- BOURBEAU, Robert et Norbert ROBITAILLE (1980). « L'effet du sous-dénombrement sur l'estimation des soldes migratoires par groupe quinquennal de génération et par sexe, Québec, 1971 et 1976. » *Cahiers québécois de démographie*. Vol. 9, n° 1. Avril 1980. Pp 59-86.
- BRYAN, Thomas (2004). « Basic Sources of Statistics ». *The Methods and Materials of Demography. Second Edition*. Dirigé par Jacob S. Siegel et David A. Swanson. Pp. 9-39.
- BURGESS, R. D. (1988). « Evaluation of Reverse Record Check Estimates of Undercoverage in the Canadian Census of Population ». *Survey Methodology*. Vol. 14, n° 2. Pp. 137-156.
- CASTONGUAY, Charles (2005). « Incidence du sous-dénombrement et des changements apportés aux questions de recensement sur l'évolution de la composition linguistique de la population du Québec entre 1991 et 2001 ». *Suivi de la situation linguistique*. Office québécois de la langue française. 30 p.
- CEE-ONU (2015). *Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des habitations de 2020*. Nations Unies. 279 p.
- CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA (2012). *Faits et chiffres. Aperçu de l'immigration. Résidents permanents et temporaires. 2011*. Ci1-8/2010F-PDF. 130 p.
- DICK, Peter (1995). « Modélisation du sous-dénombrement net dans le recensement du Canada de 1991 ». *Techniques d'enquêtes*. Vol. 21, n° 1, juin 1995. Pp 51-61.
- DION, Patrice (2010). « Migrations secondaires des nouveaux immigrants au cours de leurs quatre premières années au Canada : motivations et trajectoires ». *Cahiers québécois de démographie*. Vol. 39, n° 2. Pp 243-273.
- DOLSON, Dave (2010). « Census Coverage Studies in Canada: A History with Emphasis on the 2011 Census ». *JSM Proceedings 2010*. Pp 441-455.
- FEIN, David et Kirsten WEST (1988). « The Sources of Census Undercount: Findings from the 1986 Los Angeles Test Census ». *Survey Methodology*. Vol. 14, n° 2. Décembre 1988. Pp 223-240.
- FELLEGI, I. P. (1980). « Should the Census Count Be Adjusted for Allocation Purposes-Equity Considerations ». *Proceedings of the 1980 Conference on Census Undercount*. Pp 193-203.
- GONZALEZ-BARRERA, Ana (2017). *Mexican Lawful Immigrants Among the Least Likely to Become U.S. Citizens*. Pew Research Center. Juin 2017. 39 p.

- GRONDIN, Chantal (2007). *Connaissance des langues officielles chez les nouveaux immigrants : à quel point est-ce important sur le marché du travail?* Division des enquêtes spéciales. Statistique Canada. N° 89-624-XIF au catalogue. 92 p.
- HOU, Feng et Morton BEISER (2006). « Learning the Language of a New Country: A Ten-year Study of English Acquisition by South-East Asian Refugees in Canada ». *International Migration*. Vol. 44, n° 1. Pp. 135-165.
- HOULE, René (2007). « Migration secondaire des nouveaux immigrants établis au Canada ». *Nos diverses cités*. N°. 3. Été 2007. P. 17-26.
- HUDON, Tamara (2015). « Les femmes immigrantes ». *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*. 21 octobre 2015. N° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada. 41 p.
- IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA (2016). [Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017](https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/corporate/publications-manuals/report-plans-priorities/2016-2017). <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/corporate/publications-manuals/report-plans-priorities/2016-2017>. Page consultée le 12 juin 2017.
- JENSEN, Eric B., Renuka BHASKAR et Melissa SCOPILLITI (2015). « Demographic Analysis 2010: Estimates of Coverage of the Foreign-Born Population in the American Community Survey ». *Working Paper N°. 103*, Population Division. U.S. Census Bureau. 34 p.
- KENNEDY, P. (2002). « Oh No! I Got The Wrong Sign! What Should I Do? ». *Discussion Papers*. Department of Economics, Simon Fraser University. 02-3. 14 p.
- KEYFITZ, Nathan (1989). « Faut-il ajuster les données de recensement? » *Cahiers québécois de démographie*. Vol. 18, n° 2. Pp. 247-256.
- MALO, Renée (1981). *Sous-dénombrement et estimations résiduelles de l'émigration internationale, Canada, Canada moins Québec, Québec et régions, de 1971 à 1976*. Mémoire de maîtrise. Département de démographie. Université de Montréal. 165 p.
- MAHEUX, Hélène et René HOULE. « 150 ans d'immigration au Canada ». *Mégatendances canadiennes*. 29 juin 2016. N° 11-630-X au catalogue de Statistique Canada.
- MARTEL, Laurent et Carol D'AOUST (2016). « L'immigration permanente et temporaire au Canada de 2012 à 2014 ». *Rapport sur l'état de la population du Canada*. 5 juillet 2016. N° 91-209-X au catalogue de Statistique Canada. 14 p.
- MASSEY, Douglas S., Guillermina JASSO et Minoca ESPINOZA (2017). *Weighting for Nonresponse on Round Two of the New Immigrant Survey*. 49 p.
- MCQUILLAN, Kevin (2013). « All the Workers We Need: Debunking Canada's Labour-shortage Fallacy ». *SPP Research Papers*. Vol. 6, n° 16. Mai 2013. The School of Public Policy. University of Calgary. 30 p.
- MORISSETTE, Denis et Julien BÉRARD-CHAGNON (2014). *Evaluation of the 2011 Errors of Closure for Canada, Provinces and Territories*. Division de la démographie. Statistique Canada. 65 p.
- NATIONS UNIES (2017). *Handbook on Measuring International Migration through Population Censuses*. Department of Economic and Social Affairs. Statistics Division. 1^{er} mars 2017. 154 p.
- OFFICE FOR NATIONAL STATISTICS (2012). « The 2011 Census Coverage Assessment and Adjustment Process ». *2011 Census: Methods and Quality Report*. Juillet 2012. 18 p.
- PICOT, Garnett et Feng HOU (2014). « Immigration, faible revenu et inégalité des revenus au Canada : Quoi de neuf durant les années 2000? » *Direction des études analytiques : documents de recherche*. 15 décembre 2014. N° 364. N° 11F0019M au catalogue. 44 p.
- REITZ, Jeffrey G., Rupa BANERJEE, Mai PHAN et Jordan THOMPSON (2009). « Race, Religion, and the Social Integration of New Immigrant Minorities in Canada ». *International Migration Review*. Vol. 43, n° 4. Hiver 2009, Pp. 695-726.
- SCHUIT, Ewoud, Rolf H. H. GREENWOLD, Frank. E. HARRELL Jr., Wim L.A.M. DE KORT, Anneke KWEE, Ben Willem J. MOL, Richard D. RILEY et Karel G.M. MOONS (2013). « Unexpected predictor–outcome associations in clinical prediction research: causes and solutions ». *Canadian Medical Association Journal*. Vol. 185, n° 10, 9 juillet, Pp 499-505.

STATISTIQUE CANADA (2003). *Microdata User Guide. Longitudinal Survey of Immigrants to Canada, Wave 1*. Division des enquêtes spéciales. 102 p.

STATISTIQUE CANADA (2010). *Rapport technique du Recensement de 2006 : Couverture. Année de recensement 2006*. Mars 2010. N° 92-567-X au catalogue. 140 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*. N° 89-555-X au catalogue. 117 p.

STATISTIQUE CANADA (2015a). *Projections démographiques pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013 à 2038)*. 26 mai 2015. N° 91-520-X au catalogue. 58 p.

STATISTIQUE CANADA (2015b). *Rapport technique du recensement : Couverture. Recensement de la population, 2011*. N° 98-303-X au catalogue. 163 p.

STATISTIQUE CANADA (2016a). *Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires. 2016*. Septembre 2016. N° 91-215-X au catalogue. 192 p.

STATISTIQUE CANADA (2016b). *Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada*. 3 mars 2016. N° 91-528-X au catalogue. 105 p.

STATISTIQUE CANADA (2017a). *Immigration et diversité : projections de la population du Canada et de ses régions, 2011 à 2036*. 25 janvier 2017. N° 91-551-X au catalogue. 143 p.

STATISTIQUE CANADA (2017b). « Recherche d'une nouvelle approche de recensement ». *Mises à jour du Projet de transformation du Programme du recensement*. 11 août 2017. N° 98-506-X au catalogue. 5 p.

SWAIN, Larry et Dave DOLSON (1998). « Current Issues in Household Survey Nonresponse at Statistics Canada ». *Nonresponse in survey research: proceedings of the Eighth International Workshop on Household Survey Nonresponse*. Septembre 1997. Pp 1-21.

THOMAS, Derrick (2010). « Les ressortissants étrangers qui travaillent temporairement au Canada ». *Tendances sociales canadiennes*. 8 juin 2010. Hiver 2010, n°. 90. N° 11-008 au catalogue. 18 p.

THOMAS, Derrick (2012). « Le don et le bénévolat chez les immigrants du Canada ». *Tendances sociales canadiennes*. 17 mai 2012. Été 2012, n°. 93. N° 11-008 au catalogue. 16 p.

UPPAL, Sharanjit et Sébastien LAROCHELLE-CÔTÉ (2012). « Facteurs associés à la participation électorale ». *L'emploi et le revenu en perspective*. 24 février 2012. N° 75-001-X au catalogue. 17 p.

UPPAL, Sharanjit et Sébastien LAROCHELLE-CÔTÉ (2014). « La surqualification des nouveaux diplômés universitaires au Canada ». *Regards sur la société canadienne*. Avril 2014. N° 75-006-X au catalogue. 15 p.

U.S. CENSUS BUREAU (2014). *The Undercount of Young Children*. Février 2014. 29 p.

VÉZINA, Mireille et René HOULE (2017). « Les schémas d'établissement et l'intégration sociale de la population issue de l'immigration dans les régions métropolitaines de Montréal, Toronto et de Vancouver ». *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*. 8 mai 2017. N° 89-657-X2016002 au catalogue. 65 p.